



ACADÉMIE  
DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'École, notre avenir

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026



# Édito



Tenir la promesse républicaine de l'École. C'est dans cette ambition exigeante que s'inscrit cette rentrée 2025, autour d'un double objectif clair et partagé : élever le niveau général des élèves et garantir les mêmes chances à tous.

À travers les actions que nous conduisons dans l'académie de Lille, nous faisons vivre cette promesse chaque jour. Elle repose sur une conviction profonde : chaque élève peut réussir, à condition de bénéficier d'un accompagnement attentif, d'un cadre exigeant et bienveillant, d'un environnement propice à l'apprentissage.

L'année scolaire qui s'ouvre voit la consolidation de nombreuses politiques éducatives structurantes : pour les savoirs fondamentaux de nouveaux programmes de français et de mathématiques et des groupes de besoins au collège, des parcours de réussite avec la rénovation de la voie professionnelle et

la mise en œuvre du plan Avenir, le déploiement des pôles d'appui à la scolarité pour l'inclusion des élèves en situation de handicap ou encore le renforcement des politiques RH et une réforme de la formation initiale et du recrutement des professeurs.

Elle s'inscrit également dans la poursuite d'un engagement fort en faveur de l'égalité entre filles et garçons, de la lutte contre le harcèlement, de la santé mentale, de l'inclusion, de la culture, du sport, du développement durable et du numérique raisonné.

Ces priorités, incarnées dans ce dossier de presse à travers les initiatives et les réussites du territoire, ne sont possibles que grâce à la mobilisation de toute la communauté éducative. Je tiens à saluer le travail remarquable de l'ensemble des personnels, enseignants, personnels de direction, d'inspection, administratifs, médico-sociaux, accompagnants, qui œuvrent avec conviction et professionnalisme à la réussite de nos élèves.

Plus que jamais, l'École de la République doit être un repère pour notre jeunesse, une promesse tenue pour nos concitoyens, celle d'une société juste, exigeante, confiante et unie.

**Sophie Béjean**

Rectrice de région académique des Hauts-de-France

Rectrice de l'académie de Lille

Chancelière des universités

# Sommaire

**Chiffres clés de l'académie de Lille** p. 4

## **Partie 1.**

**Une École exigeante pour la réussite de tous les élèves** p. 6

1. Améliorer encore les conditions d'apprentissage à cette rentrée p. 7
2. Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle p. 9
3. Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6e au lycée p. 11
  - Infographie | Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1<sup>re</sup> p. 13
  - Infographie | Un brevet des collèges plus ambitieux p. 14
4. Faire du lycée professionnel un choix d'avenir et un partenaire clé p. 15

## **Partie 2.**

**Une École protectrice pour toute la communauté éducative** p. 18

5. Garantir à chaque élève un environnement serein p. 19
6. Agir contre les violences à l'École et assurer la sécurité p. 21
7. Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'École p. 23
8. Inscire la santé au cœur de l'école p. 26
9. Réaffirmer la politique de ressources humaines p. 28
  - Infographie | Le nouveau parcours pour devenir professeur p. 30

### **Partie 3.**

## ***Une École émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève***

**p. 31**

- 10.** Garantir l'accès à l'école pour tous p. 32
- 11.** Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir p. 34
- 12.** Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école p. 36
- 13.** Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires p. 38
- 14.** Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens p. 41
- 15.** Promouvoir la pratique du sport à l'école p. 43
- 16.** Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique p. 46
- 17.** Le parcours d'éducation artistique et culturelle p. 48

# CHIFFRES CLÉS

## DE L'ACADÉMIE DE LILLE

### LES ÉLÈVES

# 742 738

écoliers, collégiens et lycéens <sup>(1)</sup> soit :

**386 379**

élèves du 1<sup>er</sup> degré

**356 359**

élèves du 2<sup>d</sup> degré <sup>(2)\*</sup>

\* dont :

**211 568** collégiens et **144 125** lycéens  
(dont **51 078** lycéens professionnels)

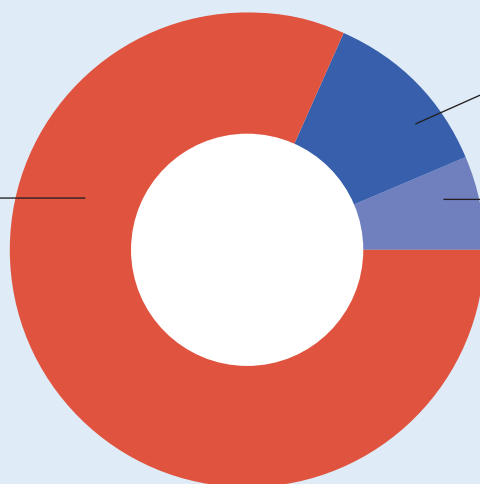
### LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

# 3 735

écoles et établissements du 2<sup>d</sup> degré <sup>(3)</sup> soit :

**3 066**

écoles



**437** collèges

**232**

lycées et Erea <sup>(3)</sup>

dont **82** lycées  
qui accueillent  
des lycéens  
professionnels

(1) Public et privé sous contrat, prévision rentrée 2025

(2) Y compris élèves en EREA

(3) Public et privé sous contrat, rentrée 2024

(4) Y compris élèves ULIS

(5) Hors Segpa

(6) Session 2025 données provisoires

## LES ENSEIGNANTS

# 57 851

agents de l'éducation nationale  
enseignent à des élèves  
des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés <sup>(3)</sup>

## LA TAILLE DES CLASSES <sup>(3)</sup>

### → PREMIER DEGRÉ <sup>(4)</sup>

## 21,2

élèves par classe : nombre moyen  
d'élèves en préélémentaire

## 20,6

élèves par classe : nombre moyen  
d'élèves en élémentaire

### → SECOND DEGRÉ

## 24,7

élèves par classe :  
nombre moyen  
d'élèves  
dans les  
formations  
en collège <sup>(5)</sup>

## 18,4

élèves par classe :  
nombre moyen  
d'élèves  
dans les formations  
professionnelles  
en lycée

## 28,4

élèves par classe :  
nombre moyen  
d'élèves dans les  
formations générales  
et technologiques  
en lycée

## LES DIPLÔMES <sup>(6)</sup>

## 84,3 %

Taux de réussite  
au diplôme national  
du brevet (DNB)



## 91,1 %

Taux de réussite  
au baccalauréat



## 78,8 %

Proportion  
de bacheliers  
dans une génération



1

***Une école  
exigeante  
pour la réussite  
de tous  
les élèves***

# 1.

## Améliorer encore les conditions d'apprentissage à cette rentrée

### L'ESSENTIEL

**Une académie attractive** : 100 % des postes pourvus au concours de recrutement des professeurs des écoles.

**Des moyens stables dans le second degré** avec une hausse marquée dans la voie professionnelle.

**Un encadrement qui progresse encore** : taux d'encadrement en progression dans le premier degré, au-dessus de la moyenne nationale.

**Une carte scolaire recentrée sur nos priorités** : la ruralité et l'école inclusive.

**Une offre de formation dans la voie professionnelle qui répond toujours mieux aux besoins économiques.**

### LES CHIFFRES

- - **8 164** élèves dans le 1<sup>er</sup> degré à la rentrée 2025 (-2,5 %) , - **1 180** élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré (-0,4 %)
- **19,80** élèves par classe en 2025 contre 19,94 en 2024 dans le Nord et **19,85** élèves par classe en 2025 contre 19,99 en 2024 dans le Pas-de-Calais, dans le premier degré
- **100 %** des postes pourvus au CRPE (concours du professorat des écoles)
- **24** nouvelles ULIS créées (**15** collèges, **3** lycées généraux, **6** lycées professionnels) + Unité d'enseignement en élémentaire autisme et autres dispositifs école inclusive
- **11** ouvertures et **6** extensions de formations en lycée professionnel soit **17,5 %** de transformation sur 2 ans
- **93 %** des contractuels reconduits dans le 2<sup>nd</sup> degré
- Plus de **30 rencontres** sur le territoire en partenariat avec France Travail et **2** forums des métiers

### → Dans le premier degré, un encadrement renforcé

À la rentrée 2025, l'académie accueille **8 164 élèves de moins dans le premier degré (-2,5 %)**, dans un contexte national également marqué par une baisse démographique (-1,5 %).

**Dans le même temps, nous renforçons le taux d'encadrement**, qui atteint 6,49 enseignants pour 100 élèves, contre 6,46 en 2024 et 5,54 en 2017. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (6,06).

Les moyens alloués permettent de :

- Maintenir le plafonnement à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire ;
- Poursuivre le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire
  - Nord : 96,6% des classes de GS/CP/CE1 dédoubleées
  - Pas-de-Calais : 93,32 % des classes de GS/CP/CE1 dédoubleées

- Structurer la carte scolaire autour de trois grandes priorités :
  - **accompagner la ruralité** ;
  - **renforcer les classes de TPS** dans les quartiers prioritaires ;
  - et **poursuivre les efforts en faveur de l'école inclusive**, avec la création de 4 ULIS école et 29 PAS.



### Des contractuels renouvelés, formés et accompagnés

Dans le premier degré, **toutes les places au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) ont été pourvues**. Au-delà des recrutements par voie de concours, **39 enseignants contractuels ont été renouvelés pour cette rentrée**.

Dans le second degré, **la quasi-totalité des enseignants titulaires sont affectés au plus tôt, avant la rentrée. L'académie emploie également plus de 1 440 contractuels à cette rentrée**. Il s'agit principalement d'enseignants contractuels en français, mathématiques, allemand, économie-gestion, sciences de l'ingénieur et dans l'ensemble des disciplines professionnelles. Pour ces disciplines, l'académie veille à offrir une certaine stabilité en proposant, par exemple, des contrats de 12 mois.

Parmi ces 1 440 contractuels, **93 % d'entre eux enseignaient déjà dans l'académie l'année scolaire précédente et ont été renouvelés. Concernant les néo-contractuels, une formation de 9 jours leur a été proposée avant leur prise de poste** afin de les accompagner, de les préparer et de les rassurer avant leur arrivée dans les établissements.

Cette stabilité permet d'accompagner au mieux les équipes

### → Dans le second degré, des moyens ajustés aux besoins

La baisse est plus modérée dans le second degré (-1 180 élèves, soit - 0,4 %). Elle donne lieu à des ajustements différenciés selon les niveaux.

Le taux d'encadrement correspond classiquement au rapport du nombre d'élèves au nombre d'enseignants (en équivalent temps plein).

L'accompagnement des élèves en situation de handicap se renforce avec la création de 14 ULIS supplémentaires : 5 en collèges, 3 en lycées généraux et 6 en lycées professionnels (+ unités spécifiques école inclusive).

### → L'évolution de l'offre de formation professionnelle

**À la rentrée 2025, l'offre de formation en lycée professionnel évolue pour mieux répondre aux besoins des jeunes et aux mutations économiques du territoire**. 11 ouvertures et 6 extensions de formations sont prévues dans les lycées publics de l'académie, en lien avec les filières d'avenir, les tensions de recrutement et les bassins stratégiques.

Parmi les évolutions marquantes, l'ouverture d'un bac professionnel Technicien en réalisation de produits mécaniques à Saint-Omer, d'un CAP conducteur routier à Grande-Synthe, ou encore d'un certificat de spécialisation "vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat" à Béthune. D'autres établissements développent des formations dans les domaines de la maintenance, de la construction, de l'électronique ou des services à la personne.

Ces transformations sont le fruit d'un dialogue étroit entre l'Éducation nationale, les acteurs économiques et les collectivités. Elles traduisent **une ambition forte : former aux métiers d'avenir, en tenant compte des spécificités territoriales et des réalités du marché du travail**. Elles bénéficient de financements de l'Etat via les Appels à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir (AMI CMA) pour les infrastructures et la formation des formateurs.



## 2.

# Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle

### L'ESSENTIEL

L'académie poursuit son engagement en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux ( lire, écrire, compter, et respecter autrui) en déployant des mesures concrètes pour améliorer les conditions d'apprentissage dès la maternelle et tout au long de la scolarité.

Les dispositifs existants sont renforcés et complétés grâce aux formations dédiées conformément aux priorités nationales, telles que le plan maternelle, le plan français, le plan mathématiques et le plan écriture.

De nouveaux programmes de français et de mathématiques, élaborés à partir des pratiques les plus efficaces et des recherches scientifiques récentes, sont mis en œuvre de la petite section jusqu'à la sixième.



### LES CHIFFRES

→ 70 % des enseignements de la nouvelle licence préparatoire au professorat des écoles sont consacrés aux savoirs fondamentaux

→ 6 801 enseignants formés dans le cadre des plans français et maths

#### → Plan maternelle

À la rentrée 2025, les nouveaux programmes de cycle 1 entrent en vigueur, axés sur le développement et la structuration du langage oral et écrit ainsi que sur l'acquisition des premiers outils mathématiques.

La maternelle, première étape clé du parcours scolaire, vise à favoriser l'épanouissement des élèves tout en construisant les bases indispensables à leur réussite future.

Deux priorités majeures guident ces programmes : l'enrichissement du vocabulaire dès le plus jeune âge et l'apprentissage des premières notions mathématiques. Ces axes sont essentiels non seulement pour la réussite scolaire, mais aussi pour réduire les inégalités dès le début de la scolarité.

#### → Le plan écriture

Faire de l'écrit un levier de réussite pour tous, telle est l'ambition du plan écriture, priorité nationale.

La maîtrise de l'écrit, clé de l'égalité des chances, doit s'acquérir dès les premières années scolaires et se consolider tout au long du parcours, de l'école primaire au secondaire.

À partir du CP, la pratique régulière de l'écriture (mots, phrases, textes) devient un exercice quotidien. La formation initiale et continue des enseignants intègre pleinement ce défi, avec notamment la nouvelle licence pluridisciplinaire préparatoire au professorat des écoles.

#### → Lire : un enjeu pour tous

Dans l'académie, des initiatives comme « Chut on lit ! », également appelé le quart d'heure lecture propose un temps quotidien d'environ 15 minutes dédié au plaisir de lire. Ce dispositif contribue à développer le goût de la lecture, à enrichir l'imaginaire et à renforcer les compétences langagières.

La lecture, c'est aussi un enjeu d'été. Les jeunes passent quotidiennement 10 fois plus de temps sur les écrans (3h11) qu'à lire pour leurs loisirs (19 minutes par jour), selon une étude CNL/Ipsos (« Les jeunes Français et la lecture », avril 2024).



Les vacances scolaires peuvent accentuer ces écarts et fragiliser les acquis. C'est pourquoi le ministère poursuit son engagement avec deux actions phares :

- **« Cet été, je lis »** : une incitation à lire un peu chaque jour, avec des sélections de livres adaptées à chaque tranche d'âge.
- **« Un livre pour les vacances »** : chaque élève de CM2 reçoit un exemplaire de L'Odyssée d'Homère, adapté par Murielle Szac et illustré par Catel.

## → Filles et Maths

Un nouveau plan d'actions mobilise la communauté éducative et les parents pour inciter les jeunes filles à s'orienter vers les mathématiques, les sciences de l'ingénieur et le numérique.

Il repose sur trois axes :

- **former et sensibiliser l'ensemble des personnels ;**
- **rapprocher les jeunes filles des sciences**, avec notamment **la création de classes à horaires aménagés en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>** ;
- **ouvrir les horizons et susciter des vocations pour renforcer la mixité dans ces filières.**

## → Groupes de besoins et stratégie de réussite : des dispositifs adaptés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

Après une première année de mise en œuvre, **les groupes de besoins en français et en mathématiques sont maintenus en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour mieux répondre aux besoins de chaque élève** : travail sur la fluence, compréhension, automatismes de calcul et résolution de problèmes. Les évaluations nationales, désormais obligatoires en 5<sup>e</sup>, servent d'indicateurs pour constituer ces groupes.

**En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves complète Devoirs faits et les stages de réussite** : consolidation des acquis, développement de l'autonomie et préparation à l'orientation.

### Le projet Maryam Mirzakhani : encourager les filles vers les sciences

Lancé le 9 novembre 2022 au lycée de l'Escaut à Valenciennes, **le projet Maryam Mirzakhani**, du nom de la célèbre mathématicienne iranienne, première femme médaillée Fields,  **vise à renforcer l'ambition scolaire des filles et à favoriser leur orientation vers les filières scientifiques.**

Déployé dans 4 écoles, 11 collèges et 6 lycées du Valenciennois, il s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en faveur de la mixité des parcours et de la lutte contre les orientations genrées.

Trois objectifs principaux le structurent : Rééquilibrer les choix d'orientation vers les disciplines scientifiques ; Réduire les stéréotypes de genre à chaque étape du parcours éducatif et Engager une dynamique institutionnelle autour de ces enjeux.

Pour y parvenir, plusieurs leviers sont mobilisés : sensibilisation et formation des équipes éducatives, innovation pédagogique, renforcement des liens avec le supérieur, recours à la recherche, articulation inter-degrés, etc.

Cette expérimentation produit ses effets, dans les établissements concernés, les filles se sont orientées davantage dans les filières générales et technologiques, notamment dans les spécialités scientifiques.

### Une expérimentation inédite : l'option « maths-philo »

Depuis 2022, **l'académie de Lille conduit une expérimentation originale associant mathématiques et philosophie dans cinq collèges pilotes.** Ce dispositif vise à renforcer les capacités de raisonnement des collégiens, à stimuler leur esprit critique et à montrer la place centrale des mathématiques dans la culture générale. Conduit par des équipes interdisciplinaires, il a suscité une forte adhésion des élèves, notamment dans les établissements en éducation prioritaire. **À la rentrée 2025, cette expérimentation franchira une nouvelle étape avec la mise en place d'un parcours structuré de la sixième à la seconde, qui concernera une quinzaine d'établissements et près de 500 élèves.** Première en France, cette initiative a vocation à se développer et constitue un levier fort d'égalité des chances et d'excellence inclusive.

# 3.

## Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6<sup>e</sup> au lycée

### L'ESSENTIEL

Afin de garantir la réussite de tous les élèves, **plusieurs dispositifs sont renforcés ou expérimentés à la rentrée 2025**. Ils visent à mieux répondre aux besoins pédagogiques, à consolider les apprentissages fondamentaux, et à préparer les élèves à leur orientation et aux exigences du lycée.

**Les prépa secondes se poursuivent.**

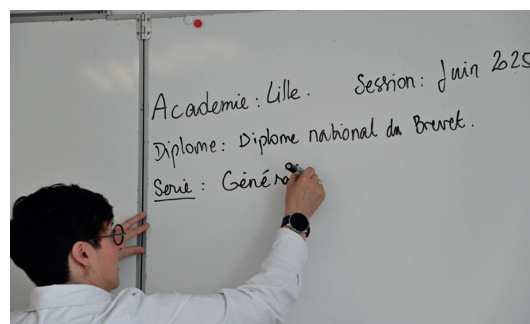
**Le DNB, diplôme national du brevet, est légèrement modifié.**

### LES CHIFFRES

- **2** lycées expérimentent la classe « prépa-seconde » : le lycée Diderot de Carvin et le lycée Sévigné de Tourcoing
- Contrôle continu renforcé au DNB : **40 %** de la note finale basée sur les moyennes annuelles.
- **71** Cordées de la réussite et **403** collèges et lycées encordés avec la création de **3** nouvelles cordées de la réussite

#### → Une nouvelle organisation du DNB

- Une nouvelle répartition entre contrôle continu (40 % de la note) et contrôle terminal (60 %) sera initié à la session prochaine ainsi que la prise en compte des moyennes annuelles de tous les enseignements obligatoires en classe de troisième, remplaçant le score du socle commun
- Une épreuve écrite de langue vivante étrangère sera également introduite pour les candidats individuels



#### Susciter l'ambition scolaire : 71 cordées de la réussite, dont 3 nouvelles

Les Cordées de la réussite visent à lutter contre les déterminismes sociaux et culturels qui freinent l'accès à l'enseignement supérieur et aux filières d'excellence. Elles reposent sur une dynamique de réseaux entre collèges, lycées et établissements du supérieur, pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours et renforcer leur ambition scolaire.

À la rentrée 2025, l'académie de Lille compte 71 Cordées actives, mobilisant 403 établissements du second degré et plus de 12 000 élèves bénéficiaires.

Trois nouvelles Cordées de la réussite pour cette nouvelle année scolaire :

- Lycée Albert Chatelet - Douai (59) : « Les sciences, c'est simple »
- Lycée professionnel Louis Armand - Jeumont (59) : « ARM'Ambitions »
- Lycée Gambetta-Carnot - Arras (62) : « S'épanouir et réussir en CPGE à Gambetta Carnot Arras »

### Accompagnement personnalisé, utilisation des évaluations...

L'accompagnement personnalisé au collège vise à renforcer les compétences de chaque élève et à consolider celles présentant des fragilités, détectées notamment lors des évaluations nationales. Il se traduit par des dispositifs complémentaires : Devoirs faits pour aider à la réalisation des tâches scolaires, heures de soutien en français et mathématiques en 4e et 3e, et Enseignements Pratiques Interdisciplinaires pour donner un sens concret aux apprentissages. Les évaluations nationales en 6e, 5e et 4e permettent de diagnostiquer les acquis et de repérer les besoins individuels, afin de constituer des groupes ciblés et d'adapter les prises en charge. En 6e et 5e, ces groupes se concentrent sur des compétences clés telles que fluence, compréhension, calcul et résolution de problèmes.

### → Une classe préparatoire à la classe de seconde

La classe préparatoire à la seconde, dite « prépa-seconde », expérimentée pendant l'année scolaire 2024-2025 dans deux établissements de l'académie, se poursuivra à la rentrée 2025.

Destinée aux élèves de troisième n'ayant pas obtenu leur brevet mais admis en seconde, cette classe leur permet de consolider leurs acquis, de se familiariser avec les méthodes du lycée et de mieux définir ou ajuster leur projet d'orientation.

L'admission en « prépa-seconde » repose sur la recommandation de l'équipe pédagogique et la motivation de l'élève.

Cette expérimentation est mise en place au lycée Diderot de Carvin et au lycée Sévigné de Tourcoing.

### → Stratégie de réussite en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

A la rentrée 2025, les collèges poursuivent la mise en œuvre d'une stratégie collective et locale destinée à accompagner tous les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Cette démarche s'appuie sur des actions individuelles et collectives : soutien personnalisé, groupes de besoins, tutorat, dispositifs d'ouverture éducative, etc. L'objectif est de renforcer les acquis, développer l'autonomie des élèves et les préparer sereinement au diplôme national du brevet.

Ce dispositif, qui mobilise les ressources locales et privilégie l'identification des besoins, le partage des objectifs et le suivi des actions, s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'exigence pour favoriser la réussite et l'orientation des élèves.



# Lycée général et technologique

## Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1<sup>re</sup>

### OBJECTIFS ET PROGRAMME

- Évaluer les connaissances et les compétences de tous les élèves en mathématiques comme en français
- Intégrer les résultats au dossier Parcoursup

- Pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> générale et technologique
- Dès la session 2026

→ L'épreuve porte sur le **programme de mathématiques en vigueur** préparé par les élèves :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>En voie générale, spécialité mathématiques :</b> programme de 1<sup>re</sup> de l'enseignement de spécialité mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>En voie générale, hors spécialité mathématiques :</b> programme de l'enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>En voie technologique :</b> programme de 1<sup>re</sup> de l'enseignement commun de mathématiques</li> </ul>
---	--	--

### L'ÉPREUVE



Coefficient 2



2 heures

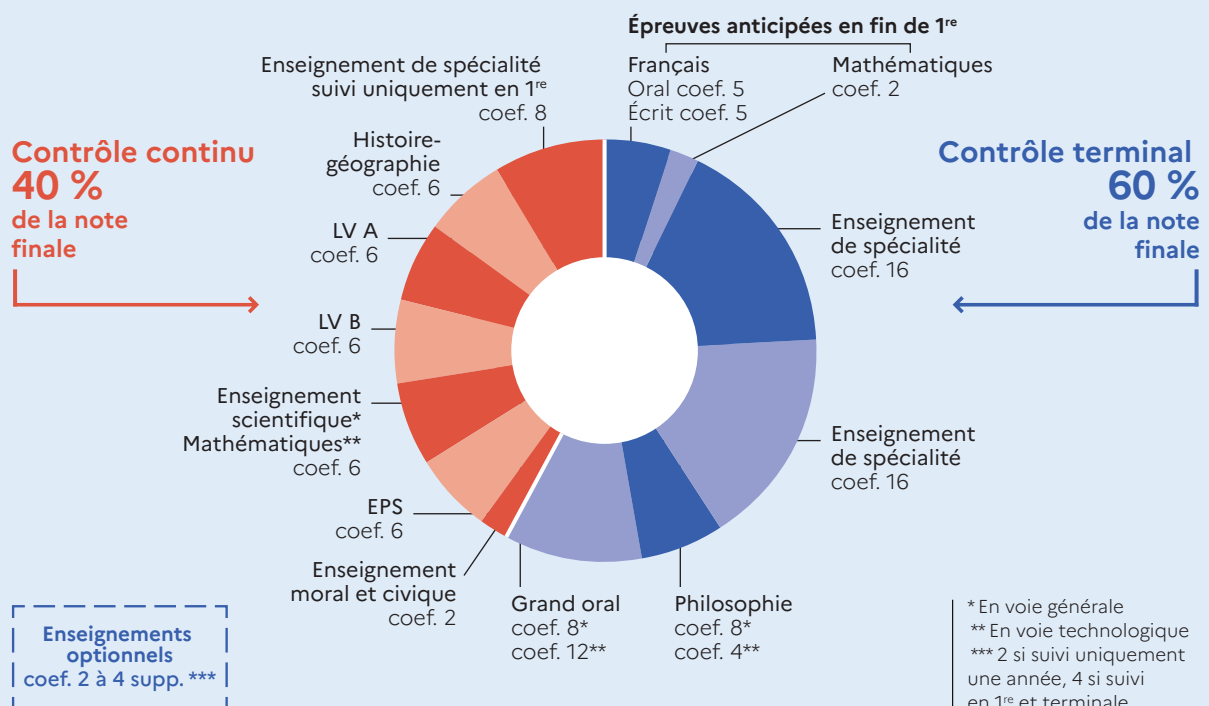


Sans calculatrice

→ La nouvelle épreuve commune de mathématiques comprend **deux parties** :

1. Calculs et questions à choix multiples sur les automatismes (**6 points**)
2. Deux à trois exercices indépendants les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique (**14 points**)

### LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT



# Un brevet des collèges plus ambitieux

## OBJECTIFS

- Redonner toute sa valeur au diplôme du brevet
  - Évaluer au plus près du niveau des élèves
  - Mieux prendre en compte :
    - le travail et le progrès des élèves durant toute l'année de 3<sup>e</sup> ;
    - leurs qualités rédactionnelles ;
    - leurs compétences en calcul et en raisonnement mathématique.
- Dès la **session 2026**
  - Pour **tous les candidats** des séries générale et professionnelle

## PLUS DE LISIBILITÉ

- Obtention du brevet par une **moyenne finale égale ou supérieure à 10/20** (fin du système de notation sur 800 points)

- **Contrôle continu calculé à partir de la moyenne annuelle de toutes les matières obligatoires de 3<sup>e</sup>** (et non plus à partir du bilan du socle commun).

- **Prise en compte des options** : les points au-dessus de 10/20 sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu (sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20).

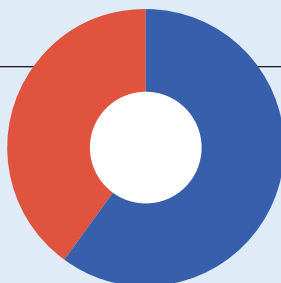
- Des **commissions académiques d'harmonisation du contrôle continu** seront créées pour favoriser l'égalité de traitement entre les candidats.
- L'évaluation par compétences restera possible, mais elle devra s'accompagner d'une évaluation chiffrée (sur 20 points).
- Les professeurs seront invités à anticiper la difficulté de constitution des moyennes, notamment en raison de problèmes d'assiduité. En cas de nécessité, il sera possible de recourir à une évaluation de remplacement.
- Le bilan de fin de cycle 4 restera obligatoire, mais n'entrera pas dans le calcul des résultats.

## DES PROGRÈS MIEUX VALORISÉS

**40 %**

**contrôle continu**

Coefficient 1 pour toutes les matières



**60 %**

**épreuves terminales**

- 4 épreuves écrites : français (coefficient 2) ; mathématiques (coefficient 2) ; histoire-géographie (coefficient 1,5) et enseignement moral et civique (coefficient 0,5) ; sciences (coefficient 2)
- 1 épreuve orale portant sur un projet (coefficient 2)

- Le **passage en 2<sup>de</sup>** continuera à être décidé en conseil de classe.

# 4.

## Faire du lycée professionnel un choix d'avenir et un partenaire clé

### L'ESSENTIEL

L'année de terminale bac professionnel est désormais différenciée selon le projet de l'élève (Parcours Y) : **insertion ou poursuite d'études.**

L'offre de formation 2025 évolue avec 11 ouvertures et 6 extensions, notamment dans les filières industrielles ou en tension pour toujours **mieux répondre aux besoins économiques.**

Tous les lycées professionnels disposent d'un **bureau des entreprises.**

### LES CHIFFRES

- **11** ouvertures de formations et **6** extensions de capacité dans les lycées professionnels à la rentrée 2025,
- **17,5 %** d'évolution en 2 ans
- **82** lycées professionnels publics et privés dans l'académie
- **54 %** des élèves de terminale pro en Parcours Insertion, **40 %** en Parcours Poursuite d'études
- **97** responsables de bureau des entreprises

### → Une carte des formations qui s'adapte aux besoins du territoire

L'objectif fixé par la réforme est une transformation de 6% de la carte des formations par an.

**Pour la rentrée 2025, l'objectif a été atteint avec 9,9% de transformation, auquel il faut ajouter 7,6 % en 2024 soit 17,5 % sur 2 ans.**

Cela représente :

- 11 502 places ouvertes
- 6 960 places fermées
- 10 028 colorations

### Ouvertures à la rentrée 2025

- LP Pierre Mendès France (Saint-Pol-sur-Ternoise) - Certificat de spécialisation Vendeur-conseil en alimentation ; certificat de spécialisation Aide à domicile
- LP André Malraux (Béthune) - Certificat de spécialisation Vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat
- LP René Cassin (Montigny-en-Ostrevent) - Certificat de spécialisation Échafauteur
- LP François Hennebique (Liévin) - CAP Intervenant en maintenance technique du bâtiment
- LP Les Hauts de Flandre (Seclin) - Formation complémentaire d'initiative locale Prépa concours administratif
- LPO Colbert (Tourcoing) - Certificat de spécialisation Production et réparation de produits électroniques
- LPO Pierre Forest (Maubeuge) - CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option chaudronnerie
- Lycée des métiers François Mansart (Marly) - Certificat de spécialisation Solier
- LP Auguste Béhal (Lens) - CAP Production et service en restaurations
- LP du Pays de Saint-Omer (Saint-Omer) - Bac professionnel Technicien en réalisation de produits mécaniques

## Extensions de capacité

- LP Pierre Mendès France (Saint-Pol-sur-Ternoise) – Bac professionnel Maintenance des véhicules, option A voitures particulières
- LP Jean Bertin (Bruay-la-Buissière) – CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières
- LP Automobile et Transports (Grande-Synthe) – CAP Conducteur routier marchandises
- LP de l'Yser (Wormhout) – Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne
- LP Louis L. Boilly (La Bassée) – Bac professionnel Esthétique, cosmétique, parfumerie
- LP Louis L. Boilly (Denain) – Bac professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle

### Les lycées s'engagent pour l'insertion des élèves

Dans l'académie de Lille, de nombreux lycées professionnels s'illustrent par leur engagement au service de la réussite des jeunes, en lien étroit avec le monde économique. Sous l'impulsion de Philippe Lamblin, délégué aux emplois auprès de la rectrice, du préfet et du président de région, des dynamiques locales se structurent autour de la communauté « Les entreprises s'engagent », notamment dans les territoires du versant nord.

Le lycée professionnel Henri Senez d'Hénin-Beaumont a récemment accueilli une grande rencontre interprofessionnelle rassemblant 600 participants : entreprises partenaires, élèves, équipes éducatives. Cette soirée a permis de valoriser les bonnes pratiques, de renforcer les liens entre lycées et entreprises, et d'encourager l'engagement de nouveaux acteurs économiques au service de la jeunesse.

**Rendez-vous à Marcq-en-Baroeul le 29 septembre pour la prochaine édition des Lycées s'engagent !**

### → RIPREE & bureaux des entreprises : un réseau au service de l'orientation et de l'insertion

Depuis 2018, les RIPREE (Référénts pour l'Insertion Professionnelle et la Relation École-Entreprise) assurent l'interface entre les collèges et le tissu économique local. Depuis 2023, leur action est

renforcée par la généralisation des bureaux des entreprises dans tous les lycées professionnels et polyvalents. En binôme avec les RIPREE, les 96 responsables des bureaux des entreprises assurent la coordination des périodes de formation en entreprise (PFMP), le suivi des élèves, le développement du mentorat, et contribuent à l'évolution de l'offre de formation.

### Témoignage RBDE

En tant que responsable du bureau des entreprises, je facilite les relations entre lycées professionnels et entreprises. À l'écoute des besoins internes et des acteurs économiques locaux, je développe des partenariats alignés avec les filières du lycée. En tant que personne de terrain, je multiplie les actions au bénéfice des élèves, des enseignants et des partenaires locaux, tout en collaborant étroitement avec la direction et les responsables de la formation professionnelle et technologique. Ce rôle s'inscrit parfaitement dans mon parcours. Je trouve cette fonction particulièrement gratifiante, car elle a un impact direct sur les élèves et les entreprises, offrant l'opportunité de mener des actions et des événements significatifs pour le territoire. La diversité des missions rend le quotidien dynamique et passionnant. Pour les élèves, cette fonction facilite la recherche de stages et e formation en apprentissages en les mettant en relation avec des entreprises adaptées à leur projet. Elle ouvre également sur le monde économique local à travers des interventions, des visites, et des événements. De plus, elle contribue au développement de la posture professionnelle et de la confiance en soi des élèves grâce à des ateliers et du mentorat.

*Responsable du Bureau des entreprises au lycée Henri Senez*

## → Une terminale repensée : le Parcours Y

Depuis mai 2025, les lycéens professionnels suivent une fin d'année différenciée après leurs épreuves anticipées.

- **Parcours insertion** : renforcement de l'immersion professionnelle, coaching, accompagnement vers l'emploi.
- **Parcours poursuite d'études** : consolidation disciplinaire, méthodologie, immersion dans les attentes de l'enseignement supérieur.

Ce dispositif s'appuie sur un important travail de coordination mené depuis un an : formations académiques, vademecum, stratégie des établissements. S'il a parfois rencontré des difficultés (absentéisme, temporalité, organisation), il est salué pour sa logique différenciée. La période sera ramenée à 4 semaines au lieu de 6. Cet ajustement permettra notamment de décaler les épreuves du bac professionnel de 2 semaines

## → Soutien aux stages en entreprise

Chaque année, les élèves de la voie professionnelle effectuent des stages en entreprise (PFMP) dans le cadre de leur formation. Chaque stage est validé par le lycée et peut donner droit à une allocation.

**Cette année, plus de 80 000 stages ont été validés dans l'académie de Lille, et près de 72 000 allocations ont été versées pour les soutenir.**

### Stage collectif de seconde : regards croisés sur une expérience partagée

Dans le cadre du stage d'observation de deux semaines organisé pour tous les élèves de seconde générale et technologique, du 16 au 27 juin 2025, **certaines établissements ont choisi une approche collective, à l'image du projet mené à Dunkerque.** Pendant deux semaines, une trentaine de lycéens a découvert concrètement les métiers de l'industrie et des travaux publics, dans un territoire en pleine mutation économique.

Encadrés par des professionnels et des enseignants investis, les élèves ont visité des sites, échangé avec des experts, expérimenté des gestes professionnels... et ainsi élargi leur vision du monde du travail. Une capsule vidéo revient sur cette expérience, à travers le témoignage d'une élève et d'un enseignant. Deux points de vue, un même enthousiasme pour cette immersion concrète et inspirante dans le monde professionnel.



## → Campus des métiers et des qualifications

**Les CMQ regroupent établissements scolaires, universités, centres de formation et entreprises autour de filières d'excellence pour répondre aux besoins économiques et développer les compétences des apprenants.** Leur objectif est de renforcer l'attractivité des métiers, adapter la formation aux besoins des entreprises et favoriser l'innovation pédagogique.

### 13 CMQ Hauts-de-France

- Transport, Logistique, Sécurité
- Relation client 3.0
- Bâtiments et Systèmes Énergétiques Intelligents 3.0
- Travaux Publics
- Image et Design
- Ferroviaire, Industrie Automobile et Écomobilité
- Autonomie, Longévité, Santé
- Métallurgie et Plasturgie
- Chimie, Énergie, Innovation Territoriale
- Tourisme et Innovation
- Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques
- Industrie et Transition Numérique
- Métiers d'Art et Patrimoine
- Sport (135 bpm)



2

***Une école  
protectrice  
pour toute la  
communauté  
éducative***

# 5.

## Garantir à chaque élève un environnement serein

### L'ESSENTIEL

La lutte contre le harcèlement scolaire constitue une priorité absolue du ministère : **100 % prévention, 100 % détection, 100 % solutions.**

Dans l'académie, les actions se structurent autour de trois piliers :

- **la prévention**, via le programme pHARe, les élèves ambassadeurs, les partenariats avec les familles et les actions de sensibilisation ;
- **la détection**, grâce à la formation de tous les personnels et à l'existence d'équipes ressources dans chaque école ou établissement ;
- **la prise en charge**, avec un traitement rigoureux de chaque situation signalée.

De nouvelles dynamiques sont engagées pour améliorer le climat scolaire.

Portable en pause pour une protection face aux écrans et aux réseaux sociaux.

### LES CHIFFRES

- **100 %** des écoles, collèges et lycées engagés dans le programme pHARe
- **+ de 7 000** personnels engagés dans les équipes pHARe, dont près de **4 000** dans les équipes ressources anti-harcèlement
- **+ de 6 000** élèves ambassadeurs formés
- **2 100** signalements traités dans l'académie en 2024-2025
- **488** projets déposés pour le prix « Non au harcèlement » 2025 (record académique)

### → Le programme pHARe : une généralisation dans tous les établissements

Le programme pHARe, généralisé dans **100 % des écoles, collèges et lycées**, propose une approche systémique de la lutte contre le harcèlement. Il repose sur :

- **La constitution d'une équipe ressource** d'au moins cinq personnels par structure (3 938 personnels dans l'académie), chargés de traiter les situations ;
- Un **plan massif de formation**, lancé à la rentrée 2024, pour que tous les personnels soient formés à la détection et à la gestion des situations de harcèlement ;

- Un **travail éducatif** autour du développement des compétences psychosociales (empathie, communication, coopération), mené en classe, autour de séances dédiées ou par la participation aux 3 temps forts nationaux (journée Non au Harcèlement, prix Non au Harcèlement, Safer Internet Day)
- **La sensibilisation, la formation et la mobilisation des parents**, pour prévenir et lutter ensemble contre le harcèlement
- Un projet global d'amélioration du climat scolaire

Dans les collèges et lycées, **plus de 6 000 élèves ambassadeurs sont mobilisés. Formés et encadrés par près de 500 personnels référents**, ils sensibilisent leurs pairs, interviennent dans les classes et participent au repérage des situations.

## Une école de Douai récompensée au niveau national

L'école Jean-Jaurès de Douai a remporté le prix national Non au Harcèlement 2025 dans la catégorie inclusion, pour une vidéo de sensibilisation réalisée par les élèves de CM2. Ce projet leur a valu une invitation à l'Élysée le 21 mai 2025, aux côtés de la ministre de l'Éducation nationale et du président de la République.

Dans l'académie, 488 projets ont été déposés cette année, un record qui témoigne de l'implication croissante des élèves, des équipes éducatives et des familles.

Le prix est soutenu par la MAE, qui récompense les lauréats, et constitue un levier fort du programme pHARe.



## → Expérimentations pour un climat scolaire apaisé

**Portable en pause**, dans cinq collèges volontaires, consiste à confier les téléphones portables en début de journée et à les restituer à la fin des cours.

Les collèges expérimentateurs depuis la rentrée 2024 : Jeanne de Constantinople à Nieppe, Lavoisier à Lambersart, Lazzaro à Marcq-en-Barœul, Boris Vian à Croix (Nord) et Jean Rostand à Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais)

**La tenue commune**, testée dans treize écoles, vise à renforcer la cohésion entre élèves, en lien avec les collectivités territoriales.

## Le climat scolaire ce n'est pas que la lutte contre le harcèlement

C'est aussi, les stratégies collectives, la pédagogie et les relations éducatives, la qualité de vie à l'école, la coéducation, l'environnement partenarial et la justice scolaire.

Ces 7 dimensions du climat scolaire forment un système. En agissant sur l'une d'entre elles, il est possible de faire levier sur toutes les autres et ainsi d'accroître l'efficacité des politiques éducatives menées au sein des établissements et territoires concernés.

## → Les enquêtes de climat scolaire

**Déployées dans l'académie depuis 2011, elles sondent le ressenti des élèves du CP à la terminale des établissements volontaires.**

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, **61 écoles, collèges et lycées ont souhaité faire l'objet d'une enquête locale de climat scolaire. 23 670 élèves, parents et personnels de ces établissements ont été interrogés.** Ces 61 enquêtes ont toutes été organisées, analysées et restituées aux établissements concernés par les EMS.

Outre le diagnostic du climat scolaire d'un établissement à l'instant T, les enquêtes permettent d'évaluer la portée d'une politique menée à l'initiative du CE de l'établissement concerné. Le déploiement simultané des enquêtes dans les écoles, les collèges et les lycées permet l'élaboration de diagnostics climat scolaires fin sur les territoires enquêtés. Enfin, l'analyse de toutes les données collectées fournit à l'académie des indicateurs tendanciels de bien-être et de victimation.

Par ailleurs, la réalisation d'une enquête locale de climat scolaire est indispensable pour l'obtention du label de niveau 3 «Expert» du programme pHARe.

## Écouter les élèves : les semaines bousculées à Sallaumines

A l'approche des congés, la fatigue des élèves impacte souvent négativement le climat scolaire et l'efficacité des apprentissages. Fortes de ce constat, les équipes du collège Joséphine Baker de Sallaumines organisent juste avant chaque période de vacances «Les semaines bousculées» ou «les semaines autrement». Elles s'appuient sur des ressources internes et des partenaires extérieurs pour proposer aux élèves, dont les emplois du temps sont allégés, des ateliers de réflexion et de construction citoyenne inscrits dans la thématique choisie pour chaque « semaine autrement » (engagement, citoyenneté, orientation, bien-être...). Ce programme a été pérennisé par l'équipe de l'établissement car le nombre de punitions et sanctions données lors des « semaines bousculées » est toujours deux à quatre fois plus faible que dans la semaine qui les précède.

# 6.

## Agir contre les violences à l'École et assurer la sécurité

### L'ESSENTIEL

L'académie de Lille poursuit son engagement pour garantir un cadre scolaire serein et sécurisé.

**La création du Service de défense et de sécurité académique (SDSA)** permet de mieux coordonner les actions de prévention, de gestion des crises et de suivi des situations sensibles. Ce service placé sous l'autorité du directeur de cabinet de la rectrice veille à la cohérence et à l'efficacité des politiques de sécurité dans tous les domaines de l'éducation.

De nouvelles mesures viennent compléter ce dispositif : **le signalement obligatoire des faits de violence** dans les établissements privés sous contrat et hors contrat, désormais encadré par un décret national, permet une meilleure réactivité et un traitement plus systématique des situations préoccupantes.

**La lutte contre l'introduction d'armes** dans les établissements scolaires reste également une priorité. Tout élève porteur d'une arme est désormais automatiquement présenté en conseil de discipline. Cette vigilance est appuyée par des opérations de contrôle inopinées, qui ont permis de détecter plusieurs cas et de renforcer la prévention.

### LES CHIFFRES

- **205** opérations de contrôle inopiné menées aux abords des établissements depuis mars 2025
- **250** personnels formés à la gestion de crise
- **55** formateurs académiques mobilisés pour diffuser la culture de sécurité
- **34** ETP pour l'équipe mobile de sécurité
- **38** APS dans l'académie
- **6** CPE et **30** AED pour le plan tranquillité

### → **Un nouveau service dédié à la sécurité dans l'éducation**

Depuis janvier 2025, chaque académie dispose d'un **Service de défense et de sécurité académique (SDSA), créé par décret**. Ce service pilote, à l'échelle académique, les actions liées à la sécurité des élèves et des personnels, à la gestion des crises et à la lutte contre les atteintes aux valeurs de la République.

Il coordonne l'ensemble des acteurs concernés par ces sujets, y compris dans l'enseignement supérieur

(dans le respect de l'autonomie des établissements). Le SDSA renforce notamment la culture de sécurité, accompagne les victimes d'événements graves et veille à une meilleure coordination entre les services de l'Éducation nationale et les autorités locales.

### → **Mieux prévenir les violences dans les établissements privés**

Depuis juin 2025, de nouvelles règles s'appliquent aux établissements privés, sous contrat ou hors

**contrat, dans le cadre du plan national « Brisons le silence, agissons ensemble ».** Ces établissements ont désormais l'obligation d'alerter sans délai les services de l'État en cas de violence subie par un élève ou un personnel, ou en cas de situation grave menaçant leur sécurité.

Ils doivent également mettre en place un dispositif interne pour recueillir et traiter les signalements, sous le contrôle de l'Éducation nationale.

Cette évolution vise à mieux prévenir les violences et à garantir une prise en charge plus rapide et plus efficace dans tous les types d'établissements.

### → **Des sanctions renforcées contre l'introduction d'armes**

Pour lutter contre la présence d'armes en milieu scolaire, **un décret de juillet 2025 impose désormais la saisine systématique du conseil de discipline lorsqu'un élève est trouvé en possession d'une arme blanche dans un établissement public.**

Dans ces cas, un signalement au procureur de la République est également obligatoire.

Ces mesures sont complétées par des fouilles de sacs inopinées, menées par les forces de l'ordre aux abords des établissements.

### → **Un meilleur déploiement des APS**

Les assistants de prévention et de sécurité sont des assistants d'éducation spécialisés, chargés de renforcer les actions de prévention et de sécurité conduites au sein des établissements. Leur action contribue à l'amélioration du climat scolaire.

**Les 38 APS de l'académie sont maintenant intégrés au SDSA, ce qui permettra de renforcer leur professionnalisation.**

Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux besoins identifiés localement, les APS s'inscrivent désormais dans une logique de mobilité territoriale. Rattachés à un collège ou à un lycée, ils peuvent répondre aux demandes, ponctuelles ou de plus longue durée, d'autres établissements.



### **Développer une culture de sécurité – Former à la gestion de crise**

Dans le cadre du partenariat avec l'école de police de Roubaix et la gendarmerie nationale, 250 agents de l'académie ont bénéficié d'une formation initiale, d'une sensibilisation à la gestion de crise et pour 29 d'entre eux d'une formation de formateurs à la gestion de crise. Dès cette année scolaire, les 55 formateurs académiques vont être mobilisés pour poursuivre et élargir la diffusion de la culture de la sécurité et de la sûreté dans le 1er et le second degré en l'apportant à des personnels qui n'en bénéficiaient pas encore.

Par des apports théoriques et des mises en situation, ces formations permettent de comprendre la cinétique d'une crise, d'identifier les signaux faibles pour anticiper et éviter les crises et de découvrir les outils et les bonnes postures qui permettent de gérer les crises.

Développer la culture de la sécurité et de la sûreté, c'est aussi prendre conscience des risques et se préparer collectivement et individuellement à leur faire face. A cet égard, la rédaction des PPMS et leur mise en œuvre lors d'exercices réguliers est indispensable. L'analyse ensuite de ces temps de simulation constituent un autre levier pédagogique essentiel pour identifier les besoins de chaque établissement et diffuser les bons réflexes dans toute les communautés éducatives.

### **Opération de fouilles aux abords des établissements scolaires - Bilan national**

Depuis mars 2025, 205 opérations de contrôle inopiné ont été menées aux abords des établissements scolaires par les forces de sécurité intérieure.

Ces opérations ont permis la découverte de 10 armes.

Au niveau national, 133 conseils de discipline ont été organisés pour des faits liés à l'introduction, au port ou à l'usage d'armes, qu'ils aient été détectés lors de ces opérations ou signalés par d'autres canaux.

# 7.

## Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'École

### L'ESSENTIEL

L'académie poursuit son engagement en faveur du numérique éducatif et déploie une stratégie pour l'IA, avec le Conseil régional.

L'intelligence artificielle transforme les méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Former et accompagner les enseignants est essentiel pour garantir un usage éthique et efficace de l'IA.

Le dispositif « portable en pause » se généralise.

Aucune mise à jour des ENT la nuit et le week-end.

### LES CHIFFRES

- **225** robots Ted-i déployés et **4 005** heures d'utilisation totale : taux de déploiement parmi les meilleurs de France
- **3** outils clés du numérique éducatif : ENT, Pix et Éléa
- **2,9** millions d'utilisateurs de l'ENT Hauts-de-France
- **1,5** million de connexions quotidiennes sur l'ENT
- **86,6 %** des élèves de 3<sup>e</sup> certifiés Pix
- **94,2 %** des élèves de terminale certifiés Pix

### → Une offre d'outils numériques raisonnée, pérenne et inclusive

En cohérence avec la stratégie numérique nationale, notre académie s'engage depuis de nombreuses années à exploiter pleinement le potentiel du numérique au service de la réussite de tous les élèves. Cette politique partagée avec les collectivités territoriales vise à développer la citoyenneté numérique et les compétences numériques des élèves. Pour cela, **nous nous appuyons sur une offre d'outils et services numériques raisonnée, pérenne et inclusive, notamment basée sur l'ENT de Région académique et sur les communs numériques mis à disposition de toute la communauté éducative par l'académie et par le ministère de l'éducation nationale** (AppsEducation, Eléa, Capytale, Calcul@TICE...). Notre engagement se matérialise notamment

au travers de formations numériques variées pour les personnels volontaires ainsi que des formations en établissement. Notre effort se porte tout particulièrement sur les usages de l'ENT.

### → Publication du cadre d'usage de l'intelligence artificielle en éducation

A la suite d'une large consultation nationale, un cadre d'usage de l'intelligence artificielle en éducation a été publié. Il s'adresse à toute la communauté éducative, élèves, enseignants, personnels et familles, afin de garantir un usage responsable et sécurisé des outils d'IA générative. Ce document pose les grands principes à respecter (plus-value pédagogique, protection des données, transparence, esprit critique...) et interdit l'usage autonome de ces outils avant la classe de 4e.

**Dès la rentrée 2025, une micro-formation à l'IA sera proposée à tous les collégiens et lycéens, et obligatoire pour les élèves de 4e et de 2de via la plateforme Pix.** Des parcours de formation pour les enseignants seront également accessibles via Pix+Edu à partir de novembre 2025.

### → Une stratégie régionale de l'IA

Dans ce prolongement, une stratégie régionale de l'IA sera déployée en 2025-26 à l'échelle de la région académique, dans les académies de Lille et d'Amiens.

L'intelligence artificielle (IA), à la fois source d'enthousiasme et de crainte, transforme profondément les perspectives pédagogiques, notamment en matière d'évaluation, d'individualisation, de soutien à l'apprentissage et à la créativité. L'IA est aussi un levier majeur pour améliorer les processus de gestion des services administratifs de l'Éducation nationale. Cette stratégie, en cours de finalisation, visera notamment à tirer le meilleur parti de l'IA pour mieux faire réussir les élèves et les éduquer à un usage raisonné de l'IA et à intégrer l'IA dans les formations professionnelles pour préparer nos jeunes aux métiers de demain. Elle devra garantir un usage responsable, éthique et respectant le cadre d'usage national. Enfin, elle devrait permettre de tirer parti des potentialités de l'IA pour moderniser les services administratifs.

Pour atteindre ces objectifs, une collaboration avec les collectivités et EdTechs régionales sera nécessaire. Elle visera notamment à fournir aux différents acteurs les outils nécessaires pour appréhender l'IA de manière sereine, efficace et critique.

### → Nouveauté P2IA : le partenariat d'innovation et d'Intelligence artificielle

**À la rentrée 2025, la phase R&D du dispositif P2IA cycle 3 débute dans notre académie, couvrant le français, les mathématiques et les langues vivantes.** En fournissant aux enseignants des services pédagogiques assistés par l'IA, allant de l'analyse des acquis à la proposition d'activités différenciées, ce dispositif les aide à identifier les besoins spécifiques des élèves et à adapter leurs pratiques en temps réel, ce qui enrichit la personnalisation des apprentissages. Ce nouveau P2IA cycle 3 engage ainsi une nouvelle génération d'outils intelligents conçus pour renforcer l'efficacité pédagogique et encourager une école plus inclusive. En parallèle, le volet P2IA « Geste professionnel enseignant » étendra progressivement l'usage de l'IA du secondaire jusqu'au premier cycle

universitaire, en facilitant la production de ressources éducatives libres, intégrées à l'écosystème numérique, en soutenant la création de contenus pédagogiques, l'évaluation, la correction, et en mettant à disposition un modèle de langage dédié à l'éducation.

### → L'ENT des Hauts-de-France

**Le 17 juin dernier, la région académique Hauts-de-France a organisé une journée de valorisation consacrée à son ENT, sur le thème : « 1 milliard de connexions, 1 million de ressources créées : l'ENT HDF, un succès au service d'un territoire innovant ».**

Cet événement a permis de mettre en lumière les résultats de ce projet d'envergure, fruit d'un partenariat entre la région académique, la Région Hauts-de-France, les départements et les syndicats mixtes pour le 1er degré. Les trois tables rondes organisées à cette occasion ont permis de montrer que l'ENT Hauts-de-France est bien plus qu'une plateforme. C'est une révolution numérique collaborative qui transforme l'éducation sur tout un territoire, favorise l'inclusion et prépare l'avenir de près d'un million d'élèves. Un succès régional pionnier en Europe, célébrant 1 milliard de connexions et une innovation constante au service de tous.

### → Codage et programmation

En 2024-2025, plusieurs milliers d'élèves, du cycle 3 au lycée, ont participé à des projets de codage et de robotique. Travaillant en équipe dans une démarche pluridisciplinaire, ils ont programmé des robots et développé de nouvelles formes de langage, tout en consolidant des compétences clés.

Dans le premier degré, cette dynamique a été facilitée par la mise à disposition, dans chaque circonscription, d'un kit robotique favorisant une progression pédagogique adaptée.

Concours et événements stimulent l'engagement : Da Vinci Robotic's (Calais), Blaise Robotics (Longuenesse), la coupe robotique du bassin Lens-Hénin-Liévin, la CREP de la Métropole lilloise, Skillbot, ou encore le dispositif YesWeCode.



Ces projets développent chez les élèves les compétences du 21<sup>e</sup> siècle, notamment la littératie numérique et informationnelle, tout en cultivant l'autonomie, la créativité et le travail collaboratif.

### → **Numérique et EMI : de nouvelles pratiques**

L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) s'articule étroitement avec les usages du numérique éducatif. Dans un contexte d'infobésité et de désinformation croissante, il est essentiel d'accompagner les élèves dans le développement d'un esprit critique et d'un comportement responsable en ligne. Les formations numériques, notamment celles du CLEMI, répondent à ces enjeux. L'ENT constitue un cadre sécurisé pour apprendre à interagir de manière éthique et maîtrisée sur internet.

La pratique reste le meilleur levier d'apprentissage : projets de web-radios et web-TV, encouragés dès le premier degré par la DRANE, permettent une immersion active dans la fabrication et l'analyse de contenus médiatiques. Des prêts de matériel sont mis à disposition pour soutenir ces démarches pédagogiques.

#### **Ted-I : un dispositif innovant au service des élèves empêchés de scolarité**

Depuis 4 ans, le dispositif Ted-I séduit de plus en plus dans l'académie de Lille, offrant un lien essentiel entre les élèves empêchés de scolarité pour raison de santé et leurs classes. Sur l'année 2024-2025, l'académie a déployé 225 robots, totalisant 4 005 heures d'utilisation : l'un des meilleurs taux de déploiement en France.

Considéré comme une véritable thérapie, Ted-I facilite le maintien du lien scolaire et accélère le retour en établissement. Grâce à ce dispositif, les élèves réussissent mieux leurs examens !

### → **Le numérique au service de la montée en compétences des enseignants**

A l'heure des formats hybrides, la formation continue évolue : les enseignants plébiscitent des temps courts, à distance, et modulables selon leurs disponibilités.

Le parcours de formation de la région académique répond à cette demande en accompagnant pas à pas les usages numériques professionnels. Grâce à la plateforme Magistère, chaque enseignant peut suivre des modules adaptés à ses besoins, en direct ou en différé, et approfondir à son rythme.

Cette approche souple et personnalisée favorise une montée en compétences progressive et volontaire, pleinement intégrée au quotidien professionnel.

#### **À la rentrée 2025, la nouvelle plateforme M@gistère marque un tournant pour la formation continue des personnels de l'Éducation nationale.**

Elle rend la formation plus accessible et centrée sur les parcours individuels et collectifs, tout en favorisant la co-conception et la mutualisation de parcours entre académies. Les formations nationales peuvent désormais être publiées et adaptées localement, et l'ergonomie simplifiée offre des scénarii pédagogiques épurés, variés et faciles à suivre. Ce dispositif numérique dynamisé garantit ainsi une formation continue plus moderne, efficace, équitable et en adéquation avec les besoins du terrain.



#### **ENT, Pix, Éléa : Zoom sur des outils clés du numérique éducatif**

ENT : Colonne vertébrale du numérique scolaire, l'ENT fait l'objet de formations dédiées dès le premier trimestre, centrées sur la sécurisation des usages, la protection des données et la collaboration pédagogique.

Pix : En lien direct avec l'ENT, la plateforme Pix permet d'accompagner les élèves dans la maîtrise des compétences numériques, avec des jalons clairs : attestation en 6<sup>e</sup>, certification en 3<sup>e</sup> et en Terminale.

ELEA : Basée sur Moodle et accessible depuis l'ENT, cette ressource permet de concevoir des parcours différenciés, scénarisés ou gamifiés. Elle ouvre de nouvelles possibilités pour adapter l'enseignement aux besoins de chaque élève.

Ces trois outils structurent une approche souveraine, raisonnée et progressive du numérique éducatif, au service des pratiques pédagogiques.

# 8.

## Inscrire la santé au coeur de l'École

### L'ESSENTIEL

La santé mentale des enfants et des jeunes reste à un niveau préoccupant, en particulier depuis la crise du Covid. Face à ce constat, l'Éducation nationale fait du bien-être des élèves une priorité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'École promotrice de santé, qui veille au bien-être physique, psychique et social de tous les élèves, et contribue au développement d'une culture commune de la santé.

Un plan pour la santé mentale se déploie : 1 conseiller dans chaque département et 2 personnes ressource dans chaque établissement et circonscription.

### LES CHIFFRES

→ 1 077 personnels éducatifs formés au secourisme en santé mentale

→ 70 écoles et établissements labellisés Edusanté

### → Agir pour la santé mentale des élèves

**La santé mentale des élèves est au cœur des préoccupations des équipes éducatives et pédagogiques.** L'académie renforce ses dispositifs de prévention, de repérage et d'accompagnement à travers plusieurs leviers structurants :

- Protocole dédié à la santé mentale dans les établissements du second degré : du repérage à la prise en charge . Il sera également déployé dans chaque circonscription du 1er degré.
- Secourisme en santé mentale : 1 077 personnels formés (CPE, enseignants, personnels de direction) dans le 2nd degré. Un déploiement est prévu dans chaque circonscription.
- Communication des numéros nationaux d'aide et de prévention auprès des élèves :  
3114 : prévention du suicide  
3018 : cyberharcèlement et harcèlement  
119 : enfance en danger
- Renforcement du partenariat avec le CHRU de Lille, dans le cadre du repérage et l'orientation des jeunes confrontés à un premier épisode psychotique, en lien avec les médecins et infirmiers de l'Éducation nationale.

Ces actions s'inscrivent dans une politique en faveur de la promotion du bien-être des élèves, condition essentielle à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel.

### Les personnels repères en santé mentale (secourisme en santé mentale)

L'objectif est de doter les personnels éducatifs et pédagogiques des compétences nécessaires pour repérer les signaux de souffrance psychique, accueillir la parole et assurer la liaison avec les personnels psycho-sociaux et de santé de l'Education nationale, qui prennent ensuite le relais pour un accompagnement adapté.

L'académie dispose de 28 formateurs académiques au secourisme en santé mentale, composée de médecins, d'infirmiers et de psychologues de l'Éducation nationale.

### → Construire une École promotrice de santé

**La démarche École promotrice de santé (EPSa) place la question du bien-être des élèves et des personnels au cœur de la vie scolaire.** Elle vise à

créer des environnements matériels, relationnels et organisationnels propices à la santé globale, en cohérence avec les autres volets du parcours éducatif de santé (éducation à la sexualité, à l'alimentation, climat scolaire...).

Elle valorise et coordonne les actions déjà menées au sein des établissements, en les intégrant pleinement aux projets pédagogiques.

Pour accompagner cette dynamique, un label national Edusanté a été déployé. Il comporte 3 niveaux :

- Niveau 1 : Engagement
- Niveau 2 : Approfondissement
- Niveau 3 : Expertise

Afin de faciliter l'entrée dans la démarche, un nouveau niveau 1 sera introduit à la rentrée : le niveau sensibilisation.



**70 écoles et établissements sont engagés depuis 2023, dont 51 pour l'année scolaire 2024-2025. Au total, 39 écoles / établissements au niveau 1, 23 au niveau 2 et 7 au niveau 3.**

A partir de septembre 2025, les demandes de labellisation pourront être déposées tout au long de l'année scolaire.

### → **Nouveau programme d'Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité**

Un nouveau programme national entre en vigueur à la rentrée 2025. Il prévoit une éducation à la vie affective et relationnelle pour les écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'une éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité dans les collèges et lycées. Des formations seront proposées au premier trimestre 2025 pour accompagner les personnels dans la mise en œuvre de ce programme.

En complément du parcours ministériel d'auto-formation, l'académie de Lille déploiera dès le 1er trimestre 2025 des ateliers territorialisés pour former les équipes de circonscription et désigner un référent EVAR dans chaque établissement du second degré. Ces formations concerneront 550 personnels et seront complétées par les dispositifs déjà existants, proposés dans le cadre du plan académique de formation 2025/2026

### **Les assises de la santé scolaire**

Organisées en mai 2025, elles ont permis de poser les bases d'une nouvelle stratégie nationale autour de 4 axes prioritaires :

- Réaffirmer la triple mission de la santé scolaire : prévention, détection et promotion de la santé
- Agir dès le plus jeune âge pour renforcer la prévention
- Faire alliance avec les partenaires de l'Ecole pour garantir une prise en charge plus efficace
- Mettre la santé mentale au cœur des politiques éducatives

12 mesures concrètes ont été actées : Recentrer les personnels sur leur cœur de métier, 100 % des élèves devront être évalués sur leur situation de santé lors du bilan de la 6ème année, faire alliance avec les partenaires de l'Ecole afin de garantir une prise en charge plus efficace, mieux détecter et prendre en charge avec le déploiement généralisé des protocoles santé mentale et la formation renforcée des personnels éducatifs, de santé et sociaux, renforcer l'appui aux équipes éducatives avec notamment la nomination d'un conseiller technique psychologue en charge de la santé mentale dans chaque département, sensibiliser et prévenir avec le renforcement des CPS et le déploiement d'un module de sensibilisation pour les lycéens (et expérimentation en collège).

### **Parcours du Cœur 2025**

Pour célébrer les 50 ans des Parcours du Cœur, 820 parcours ont été organisés entre avril et juin 2025 dans 1 500 établissements scolaires, mobilisant 8 000 classes. Au total, 300 000 personnes ont participé, dont 200 000 élèves, soit environ 20 % des élèves des Hauts-de-France.

Cette opération, en partenariat avec la fédération française de cardiologie, contribue à sensibiliser les jeunes à la prévention des maladies cardiovasculaires et à l'adoption de comportements favorables à la santé.

# 9.

## Réaffirmer la politique de ressources humaines

### L'ESSENTIEL

Renforcer l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale, garantir un accompagnement personnalisé des personnels et assurer la continuité pédagogique : telles sont les priorités de la politique RH académique, qui s'appuie sur un dialogue de proximité et des dispositifs concrets.

### LES CHIFFRES

- **100 %** des postes pourvus au CRPE
- **1 440** enseignants contractuels dans le second degré
- **93 %** reconduits, **9** jours de formation pour les néo-contractuels
- **2** forums des métiers et plusieurs dizaines de rencontres RH sur le territoire
- **81 091** personnels dont **57 851** enseignants et **11 107** AESH

### Aller vers : les métiers de l'Éducation dans les territoires

Deux forums des métiers ont été organisés en 2025, ainsi que plusieurs rencontres locales dans les bassins d'emploi, en partenariat avec France Travail. L'objectif : faire découvrir les métiers de l'Éducation nationale, répondre aux questions concrètes des candidats et favoriser l'accès à l'emploi public sur tous les territoires.

L'académie propose des postes dans ses 2 800 écoles et 500 établissements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que dans les circonscriptions, les centres d'information et d'orientation et les services académiques.

Les forums des métiers proposent conférences, témoignages, rencontres avec des professionnels, conseils pour candidater et aide à la rédaction de CV.

Toutes les offres d'emploi sont accessibles sur le portail de recrutement : <https://www1.ac-lille.fr/rejoindre-l-education-nationale-le-portail-de-recrutement-125271>



## Une mutuelle renforcée pour tous les personnels dès 2026

A partir d'avril 2026, un nouveau régime collectif de protection sociale complémentaire en santé et prévoyance sera mis en place pour les personnels des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, ainsi que de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. L'adhésion au contrat collectif sera obligatoire, avec une prise en charge financière de 50 % de la cotisation par l'employeur, remplaçant ainsi la participation forfaitaire actuelle de 15 euros par mois. Ce changement vise à offrir une meilleure sécurité et un accès optimisé aux soins pour les agents, tout en harmonisant les dispositifs au sein des différents ministères concernés.

## → Le remplacement de courte durée : une priorité

**Le remplacement de courte durée (RCD) constitue un enjeu majeur pour garantir la continuité pédagogique.** Il s'agit de prévoir, au sein de chaque établissement, l'organisation nécessaire pour assurer les cours en cas d'absence ponctuelle d'un enseignant.

Cette rentrée poursuit la dynamique engagée avec le plan annuel RCD, permettant d'anticiper ces situations. Le pacte enseignant est prioritairement mobilisé pour ce remplacement, bien que d'autres leviers puissent également être sollicités.

## → Une nouvelle feuille de route RH

Dans le cadre du chantier national de rénovation de la politique RH du ministère, une feuille de route académique a été construite en concertation au cours du second trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

Elle s'articule autour de trois axes :

- Attirer les talents : mieux faire connaître les métiers, diversifier les profils recrutés, soigner l'accueil et l'intégration.
- Fidéliser les personnels : valoriser les parcours, renforcer les conditions d'exercice, développer la formation continue.
- Professionnaliser la fonction RH : soutenir les gestionnaires RH, structurer le dialogue social, harmoniser les pratiques.

La rénovation de la politique RH nationale est déclinée dans une feuille de route académique, construite en concertation au cours du second trimestre de l'année scolaire 2024-2025.



# Le nouveau parcours pour devenir professeur

La réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs met en place un nouveau parcours pour devenir professeur des écoles et professeur certifié en collège et en lycée.

## OBJECTIFS

- Attirer davantage de jeunes vers les métiers de l'enseignement
- Se préparer plus tôt au métier de professeur
- Assurer un haut niveau de formation aux futurs enseignants
- Porter l'égalité des chances et la réussite pour tous à l'école

## MOYENS

- Avec une licence préparant au professorat des écoles
- En ouvrant les concours de l'enseignement dès la 3<sup>e</sup> année de licence
- Avec une formation renforcée et rémunérée en master

## BACCALAURÉAT



• **Nouvelle LICENCE  
PROFESSORAT DES ÉCOLES**  
*L1 et L2 ouvertes dès la rentrée 2026*

OU

• **LICENCE DISCIPLINAIRE**  
avec possibilité de suivre des  
modules de préparation au  
nouveau concours



## NOUVEAU CONCOURS À BAC + 3

*Dès la session 2026*



• **Nouveau MASTER MENTION  
PROFESSORAT DES ÉCOLES**

OU

• **Nouveau MASTER MENTION  
PROFESSORAT DU 2<sup>d</sup> DEGRÉ**

*Dès la rentrée 2026*

- **Statut d'élève fonctionnaire en M1**  
environ 1 400 € nets/mois + 12 semaines de stage en établissement
- **Statut de fonctionnaire stagiaire en M2**  
environ 1 800 € nets/mois + mise en responsabilité à mi-temps devant élèves



• **PROFESSEUR DES ÉCOLES  
TITULAIRE**

OU

• **PROFESSEUR  
TITULAIRE**

- Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois

3

***Une école  
émancipatrice  
pour assurer  
l'avenir de  
chaque élève***

# Garantir l'accès à l'École pour tous

## L'ESSENTIEL

L'académie de Lille confirme son engagement à garantir un cadre scolaire accessible, équitable et adapté à tous les élèves, quelles que soient leurs singularités. Confrontée à une forte demande, elle mobilise ses moyens humains et structure ses dispositifs pour assurer la meilleure qualité d'accompagnement possible, en lien étroit avec les partenaires médico-sociaux et les familles.

À cette rentrée, l'académie déploie 29 pôles d'appui à la scolarité (PAS) en concertation étroite avec l'ARS.

## LES CHIFFRES

- **39 186** élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire dans l'académie. Certains ont besoin d'un accompagnement humain, d'autres de dispositifs matériels, d'autres encore sont scolarisés sans besoin d'accompagnement spécifique.
- **23 598** élèves accompagnés par un AESH, soit **97,4 %** des notifications d'aide humaine satisfaites
- **11 107** AESH en poste, faisant de cette fonction le 2<sup>e</sup> métier de l'Éducation nationale
- **700** enseignants spécialisés affectés dans les dispositifs de l'école inclusive
- **397** ULIS école, **243** ULIS collège, **99** ULIS lycée, dont **14** nouvelles ULIS à la rentrée 2025
- **29** Pôles d'appui à la scolarité (PAS) déployés à la rentrée 2025 (Sambre-Avesnois, Cambrésis, Lens, Béthune, Saint-Omer)

### → Une politique d'inclusion ambitieuse et structurée

L'académie de Lille se distingue à l'échelle nationale par la prévalence élevée des situations de handicap sur son territoire. Pour répondre à cette réalité, elle s'appuie sur une organisation robuste, construite autour des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés), de coopérations renforcées avec l'ARS et d'un service académique dédié à la gestion des AESH. Depuis 2019, elle figure parmi les académies pionnières en matière de structuration de l'école inclusive.

**À la rentrée 2025, l'effort se poursuit avec le déploiement de 29 Pôles d'appui à la scolarité (PAS) dans les secteurs les plus sensibles, en complémentarité avec les dispositifs existants.** Ces structures visent à soutenir les équipes pédagogiques face aux situations complexes, à prévenir les ruptures de parcours et à apporter une expertise de proximité.

## Qu'est-ce que les Pôles d'appui à la scolarité (PAS) ?

Les PAS sont des dispositifs d'appui de proximité, mis en place dans chaque département, pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Mobilisables dès l'apparition d'une difficulté, sans attendre une reconnaissance administrative, ils sont saisis par les familles, les enseignants ou les chefs d'établissement.

Ils proposent des réponses rapides et adaptées : conseils pédagogiques, mise à disposition de matériel, accompagnement humain ou coordination avec les professionnels médico-sociaux. Leur objectif : offrir une solution sur mesure à chaque élève, dans une logique de prévention et de réactivité.

### → **Un accompagnement humain plus stable et plus large**

L'accompagnement humain reste un levier essentiel pour la réussite des élèves en situation de handicap. **L'académie compte cette année 11 107 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)**, faisant de cette profession le deuxième métier de l'Éducation nationale.

Ces personnels accompagnent près de 23 600 élèves, ce qui permet de **satisfaire 97,4 % des notifications d'aide humaine transmises par les MDPH**. L'accompagnement peut désormais se poursuivre, sur la base du volontariat, durant la pause méridienne, afin de garantir une continuité du service sur l'ensemble du temps scolaire.

## Des réponses adaptées pour les troubles du neurodéveloppement (TND)

Face à une forte prévalence des troubles du neurodéveloppement (TND), l'académie renforce ses dispositifs spécialisés :

- 15 Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA), 9 Dispositif accueil autisme maternelle (DAAM), 7 Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA),
- 20 Unité localisée pour l'inclusion scolaire dans le trouble du spectre autistique (ULIS TSA) école, 3 ULIS TSA collège,
- 3 Dispositifs d'autorégulation (DAR).

Ces structures permettent une scolarisation adaptée dans le milieu ordinaire, tout en assurant un accompagnement individualisé et spécialisé. En lien avec l'ARS et les familles, elles traduisent une ambition forte : celle d'une école capable de s'ajuster aux besoins de tous les profils d'élèves.

### → **Une coopération renforcée avec le médico-social**

L'académie s'appuie sur un réseau dense de coopérations avec les structures médico-sociales, en lien avec la stratégie nationale sur les troubles du neurodéveloppement (TND). **Plus de 500 enseignants sont mis à disposition dans ces établissements pour assurer un accompagnement éducatif au plus près des besoins**. Les équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS), au nombre de 14, interviennent en soutien des écoles et des établissements, tandis que des dispositifs partagés comme les DAME ou les UEE permettent des parcours souples et coordonnés.

### → **Une dynamique de professionnalisation et d'innovation**

L'école inclusive progresse aussi par la formation et l'innovation. L'académie investit dans la montée en compétences des personnels : formations renforcées, groupes de travail sur les comportements perturbateurs, diffusion du Livret Parcours Inclusif (LPI), évolution des aménagements aux examens, attestations de compétences... Ces actions visent à créer les conditions d'un climat scolaire plus apaisé, plus inclusif, et à valoriser les progrès de chaque élève.

# Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir

## L'ESSENTIEL

L'orientation se construit dès la 6<sup>e</sup> via le parcours Avenir, en lien étroit avec les enseignants, parents, CPE et psychologues de l'Éducation nationale. L'objectif est d'aider chaque élève à bâtir un projet cohérent, éclairé et évolutif.

### → **Le Plan Avenir**

#### NOUVEAUTÉS

Dossier de presse Plan Avenir - L'orientation, pour que l'avenir soit un choix



**Déployé dès la classe de 5<sup>e</sup>, le plan Avenir vise à faire de l'orientation un véritable levier d'égalité et de réussite pour tous les élèves.** Il propose un accompagnement progressif et individualisé jusqu'à la terminale, en s'appuyant sur une meilleure coordination entre les établissements, les familles et les collectivités.

Ce plan renforce l'accompagnement des élèves à chaque étape, grâce à des stages, des outils numériques et un appui concret dans la formulation des vœux sur Parcoursup. Il valorise les filières scientifiques, technologiques et professionnelles, tout en garantissant à chacun la possibilité de se réorienter si besoin.

Outils :

- Plateforme Avenir(s) : orientation personnalisée de la 5<sup>e</sup> à la terminale.
- MonProjetSup : appui aux vœux Parcoursup.
- Guide des parents (Onisep), espaces familles, mentorat, stages renforcés.

### → **Un PPO pour faire de l'orientation un projet d'équipe**

**Dès la rentrée 2025, tous les collèges et lycées sont invités à mettre en place un Plan pluriannuel d'orientation (PPO).** Objectif : mieux accompagner les élèves dans leur parcours et impliquer pleinement les familles. Construit à partir d'un diagnostic propre

à chaque établissement, le PPO permet de définir une stratégie cohérente et sur plusieurs années pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Il vise à faire de l'orientation un véritable projet collectif, porté par l'ensemble de l'équipe éducative.

### → **La plateforme Avenir(s), le nouvel outil numérique de référence pour l'orientation de la 5<sup>e</sup> à la terminale**

#### NOUVEAUTÉS

**Développée par l'ONISEP, la plateforme Avenir(s) accompagne les collégiens et lycéens dans la construction de leur projet d'orientation.** Accessible via les ENT, elle propose des outils adaptés à chaque étape de la réflexion :

- Un agenda interactif avec événements et activités pour mieux se connaître
- Une base de ressources (vidéos, témoignages, fiches...) pour découvrir les métiers et les formations
- Un espace personnel pour conserver et structurer ses découvertes

Les élèves peuvent être accompagnés à tout moment par leurs enseignants ou les psychologues de l'Éducation nationale, qui disposent également d'un accès à la plateforme.

La plateforme Avenir(s) offre aux élèves des outils en autonomie et aux enseignants des ressources pour exploiter en classe les actions de découverte des métiers. Dès la rentrée 2025, elle donnera un accès simplifié aux actions disponibles sur le territoire, y compris celles du dispositif régional Proch'Orientation (événements, visites, rencontres avec des professionnels). Accessible via l'ENT de l'établissement.

## → **Les stages en classe de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> : une première immersion dans le monde professionnel**

**Les stages en classe de 3<sup>e</sup> (5 jours) et de 2<sup>de</sup> générale et technologique (15 jours) offrent aux élèves une première découverte du monde économique et professionnel dans toute sa diversité.**

Inscrits dans le cadre du parcours Avenir, ils permettent de se confronter aux réalités du travail, de déconstruire certains préjugés et de préciser leur projet d'orientation.

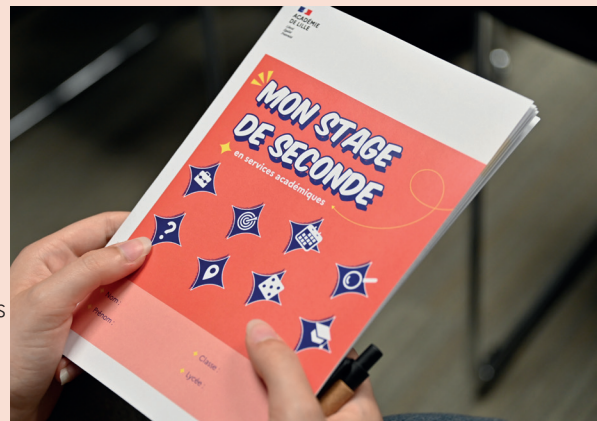
Ces immersions concrètes développent l'autonomie des élèves, affinent leurs ambitions professionnelles et renforcent leur motivation scolaire.

Cette année, plus de 32 000 élèves de seconde GT ont effectué leur stage d'observation de deux semaines en fin d'année scolaire dans l'académie de Lille, dont 70 ont été accueillis au sein des services académiques (rectorat et DSDEN 59 et 62), leur permettant de découvrir les missions de l'Éducation nationale, d'affiner leur projet d'orientation et de valoriser leur parcours scolaire.

### **70 élèves de seconde en stage dans les services académiques !**

Depuis 2024, tous les élèves de seconde GT effectuent un stage d'observation de deux semaines en fin d'année scolaire. Dans l'académie de Lille, plus de 32 000 élèves étaient concernés cette année et 70 lycéens ont été accueillis dans les services académiques (rectorat et DSDEN 59 et 62).

Encadrée par une convention, cette immersion de deux semaines leur a permis de découvrir les missions de l'Éducation nationale de l'intérieur, d'affiner leur projet d'orientation et de gagner en confiance. Une expérience valorisée dans leur parcours scolaire.



Podcast mon stage de seconde



# Renforcer l'égalité Filles Garçons à l'École

## L'ESSENTIEL

La rentrée 2025 marque une nouvelle étape avec la poursuite du plan «Toutes et tous égaux» et la 4<sup>e</sup> campagne de labellisation «Égalité filles-garçons».

Objectif : renforcer l'égalité dans tous les établissements et ouvrir davantage les voies scientifiques aux jeunes filles.

## LES CHIFFRES

- **124** établissements déjà labellisés « Égalité Filles-Garçons ».
- **2h** de formation obligatoire sur les biais de genre pour **100 %** des personnels éducatifs
- **1** journée de formation pour les professeurs de mathématiques, du primaire au lycée

### → **Label « Egalité Filles-Garçons » : 124 établissements labellisés**

Lancé en mars 2023, le label «Égalité filles-garçons» valorise les établissements qui s'engagent concrètement pour l'égalité, la mixité et la lutte contre les stéréotypes sexistes. Il repose sur cinq leviers d'action (pilotage, formation, vie scolaire, pédagogie, partenariats) et se décline en trois niveaux :

- niveau 1 reconnaît un engagement de l'établissement scolaire ;
- le niveau 2 marque l'approfondissement de la démarche ;
- le niveau 3 atteste d'une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

Cette démarche de labellisation a vocation à donner une meilleure visibilité et une plus grande cohérence aux actions menées dans le cadre de cette politique éducative.

**Aujourd'hui, 124 établissements de l'académie sont labellisés, dont 4 au niveau 3 en 2024-2025 :**

- Collège Jean de Saint-Aubert à Libercourt
- Lycée professionnel Jacques Le Caron à Arras
- Lycée de l'Escaut à Valenciennes
- Lycée polyvalent du Pays de Condé à Condé-sur-Escaut

D'ici 2027, tous les établissements sont appelés à s'engager dans cette démarche, conformément au plan interministériel.

### → **Plan Filles et maths : encourager les vocations scientifiques chez les jeunes filles**

**NOUVEAUTÉS**

Lancé par Elisabeth Borne, le **plan Filles et maths vise à renforcer la place des jeunes filles dans les filières scientifiques, en particulier l'ingénierie et le numérique**, où elles restent largement sous-représentées. Ce plan s'articule autour de trois piliers : former les personnels éducatifs aux biais de genre, rapprocher les filles des mathématiques dès le collège et ouvrir leurs horizons grâce à des rencontres avec des rôles modèles. Objectif : développer la confiance, lutter contre les stéréotypes et augmenter significativement la part de filles dans les spécialités scientifiques, les CPGE et les métiers d'avenir.

Les principales nouveautés de la rentrée 2025 :

- **Formation obligatoire aux biais de genre**  
Tous les personnels éducatifs (enseignants, chefs d'établissement, directeurs, référents égalité) recevront une formation obligatoire de 2h dès septembre 2025, animée localement.  
Objectif : mieux accompagner les filles dans leur

rapport aux maths et aux sciences.

- **Journée de formation pour les professeurs de maths**

Une formation d'au moins une journée est prévue pour tous les enseignants de mathématiques du primaire au lycée, afin d'identifier et corriger les stéréotypes dans leurs pratiques pédagogiques.

- **Objectifs chiffrés dans les lycées et CPGE**

Dès la rentrée 2025, chaque lycée devra viser 2 filles supplémentaires par an choisissant la spécialité mathématiques.

Les CPGE scientifiques devront compter au moins 20 % de filles dès 2026.

- **Rencontres annuelles avec des rôles modèles féminins**

A partir de la rentrée 2025, des interventions de femmes scientifiques et techniciennes seront organisées chaque année de la 3e à la terminale pour inspirer et susciter des vocations.



### Célébration de l'égalité Filles-Garçons à Sciences Po Lille

Le 1er juillet 2025, plus de 200 élèves primés au concours académique «Non au Harcèlement» et des établissements labellisés niveau 3 égalité filles-garçons se sont réunis dans le prestigieux amphithéâtre de Sciences Po Lille pour recevoir leurs trophées.

Lors d'une table ronde, ils ont partagé les nombreuses actions menées dans leurs établissements pour promouvoir au quotidien l'égalité entre filles et garçons. A l'issue des échanges, la rectrice les a chaleureusement félicités pour leur engagement, rappelant que l'égalité filles-garçons est un enjeu fondamental pour notre société.

### Le projet Maryam Mirzakhani : encourager les filles vers les sciences

Lancé le 9 novembre 2022 au lycée de l'Escaut à Valenciennes, le projet Maryam Mirzakhani, du nom de la célèbre mathématicienne iranienne, première femme médaillée Fields, vise à renforcer l'ambition scolaire des filles et à favoriser leur orientation vers les filières scientifiques.

Déployé dans 4 écoles, 11 collèges et 6 lycées du Valenciennois, il s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en faveur de la mixité des parcours et de la lutte contre les orientations genrées.

Trois objectifs principaux le structurent : Rééquilibrer les choix d'orientation vers les disciplines scientifiques ; Réduire les stéréotypes de genre à chaque étape du parcours éducatif et Engager une dynamique institutionnelle autour de ces enjeux.

Pour y parvenir, plusieurs leviers sont mobilisés : sensibilisation et formation des équipes éducatives, innovation pédagogique, renforcement des liens avec le supérieur, recours à la recherche, articulation inter-degrés, etc.

Cette expérimentation produit ses effets, dans les établissements concernés, les filles se sont orientées davantage dans les filières générales et technologiques, notamment dans les spécialités scientifiques.

# Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires

## L'ESSENTIEL

L'École agit contre les inégalités territoriales grâce à des dispositifs spécifiques : cités éducatives, éducation prioritaire, territoires ruraux, pactes territoriaux... Une politique volontariste soutient les écoles rurales via des moyens renforcés, des bonifications et des formations ciblées.

## LES CHIFFRES

→ **23** cités éducatives dans l'académie

→ **11** territoires éducatifs ruraux

→ **67 800** élèves en éducation prioritaire dans le 1<sup>er</sup> degré (33,6 %) et **31 100** collégiens dans le 2<sup>nd</sup> degré (35,3 %).

→ **158** QPV : plus de **600 000** habitants concernés par la politique de la ville.

### → Les classes passerelles en TPS

Les classes passerelles accueillent les enfants dès 2 ans, en priorité dans les quartiers et territoires fragiles. Elles facilitent une entrée progressive à l'école maternelle, renforcent le lien avec les familles et soutiennent l'acquisition du langage.

Ancrées dans les cités éducatives ou les zones rurales, elles participent à l'égalité des chances dès la petite enfance.



### → Les territoires éducatifs ruraux : ancrer l'ambition scolaire en zone rurale

Les Territoires éducatifs ruraux (TER) permettent d'agir au plus près des réalités éducatives dans les zones rurales les plus éloignées ou fragiles. Dans l'académie, 11 collèges sont engagés dans ce dispositif (7 dans le Nord, 4 dans le Pas-de-Calais), chacun structurant un projet de territoire avec les écoles du secteur, les collectivités et les partenaires locaux.

Les objectifs : garantir un parcours de réussite de la maternelle à la 3e, renforcer l'ouverture culturelle, la mobilité et l'orientation et soutenir les ambitions scolaires et prévenir le décrochage.

Collèges labellisés TER dans le Nord :

- Collège Renaud-Barrault à Avesnelles
- Collège Paul-Savary à Gouzeaucourt
- Collège Jean-Moulin à Iwuy
- Collège Jacques-Prévert à Masnières
- Collège Jean-Rostand à Sains-du-Nord
- Collège du Solrézis à Solre-le-Château

- Collège Denis-Saurat à Trélon

Collèges labellisés TER dans le Pas-de-Calais :

- Collège Jacques-Brel Pierre Cuallacci à Frévent
- Collège Pierre-Alexandre Monsigny à Fauquembergues
- Collège Marguerite Berger à Pas-en-Artois
- Collège François Mitterrand à Théroouanne

Ce dispositif est un levier de cohérence éducative, mobilisant les moyens de l'État pour construire une politique locale de réussite scolaire dans les zones les plus rurales.

### **Pacte SAT et écoles rurales : un effort inédit dans l'Avesnois**

L'académie mène plusieurs pactes territoriaux, dont l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) et le pacte éducatif du Dunkerquois. Ces démarches, construites avec les acteurs locaux, visent à adapter l'offre éducative aux besoins spécifiques des territoires, à lutter contre le décrochage scolaire, à renforcer l'attractivité des établissements et à soutenir la réussite de tous les élèves.

Dans le cadre du Pacte SAT, 175 écoles rurales du Nord, réparties dans 3 bassins (Dunkerque, Cambrai, Avesnes), ont bénéficié d'une politique de renforcement depuis 2017 :

- 63 postes supplémentaires ont été implantés alors que la démographie aurait conduit à la suppression de 52 postes.
- Le taux d'encadrement a été aligné sur celui de l'éducation prioritaire : effectif moyen par classe de 19,5 élèves en 2024 contre 22 en 2017.
- Des bonifications de mutation et des formations spécifiques permettent de stabiliser les équipes et d'améliorer les pratiques dans les classes multi-niveaux.

### **→ Les cités éducatives : faire alliance pour les quartiers prioritaires**

Portées conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Ville, les Cités éducatives ont pour ambition de renforcer la continuité éducative de la naissance à l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Elles rassemblent tous les acteurs éducatifs d'un territoire, écoles, établissements, collectivités, associations, parents, services de l'État, autour de projets coordonnés, financés et évalués.

Dans l'académie de Lille, 23 cités éducatives sont labellisées, dont 15 dans le Nord et 8 dans le Pas-de-Calais.

Dans le Nord : Beuvrages / Bruay-sur-l'Escaut / Escautpont / Raismes, Denain, Douai / Waziers, Dunkerque / Grande-Synthe, Fourmies, Hautmont / Louvroil / Neuf-Mesnil, Jeumont, Lille Nord-Est, Lille Sud, Loos, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing Nord-Est, Tourcoing Sud, Valenciennes-Anzin.

Dans le Pas-de-Calais : Arras, Avion, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Bruay-la-Buissière, Calais, Lens, Liévin.

### **Une nouvelle cité éducative à Mons (Nord)**

En 2025, la commune de Mons-en-Barœul rejoint le dispositif des cités éducatives, avec un financement de 120 000 € pour impulser des actions autour de la citoyenneté, de l'ouverture culturelle et de la lutte contre l'évitement scolaire.

### **Exemples d'actions menées :**

- Classes passerelles TPS, favorisant l'entrée précoce et progressive à l'école maternelle ;
- Soutien à la parentalité, avec l'appui du tissu associatif local ;
- Résidences artistiques ou projets culturels portés par des structures de proximité ;
- Médiation scolaire pour prévenir le conflit et soutenir la persévérance ;
- Parcours d'engagement : service civique, junior association, conseil de quartier ou des jeunes.

### **→ Les langues vivantes, un atout pour l'égalité des chances**

L'académie de Lille se distingue par la richesse et la diversité de son offre en langues vivantes, véritable levier d'égalité des chances. Pas moins de seize langues y sont enseignées, et de nombreux dispositifs – sections européennes, sections internationales, territoires bilingues – permettent à des élèves de tous horizons, y compris dans les territoires urbains ou ruraux les plus fragiles, d'accéder à un apprentissage renforcé. Avec 247 sections européennes, 14 sections internationales dont certaines à visée de mixité sociale, et trois territoires bilingues créés depuis 2018 (Calais, le bassin minier et Dunkerque), l'académie offre à ses élèves des parcours ambitieux favorisant l'ouverture culturelle, la mobilité et l'insertion professionnelle. Ces efforts portent leurs fruits : les résultats progressent, notamment en éducation prioritaire, et contribuent à inscrire l'apprentissage des langues dans une logique d'excellence inclusive au service de tous les jeunes.

## → **Les internats, leviers d'égalité des chances**

Les internats offrent un cadre stable et favorable à la réussite scolaire des élèves éloignés de l'offre éducative. Dans les territoires ruraux comme dans les quartiers prioritaires, ils permettent d'agir sur la mixité, l'ambition scolaire et le bien-être des jeunes, dans le cadre du plan national des Internats d'excellence. Le taux d'occupation global est de 80,3 %.

28 Internats d'Excellence (12 dans le Nord et 16 dans le Pas-de-Calais) sur 79 internats (49 dans le Nord et 30 dans le Pas-de-Calais)

**Les internats dans le 1<sup>er</sup> degré :** ERPD - Douai

**Les internats orientés Sport :** collège Jean Macé - Hénin Beaumont, lycée Beaupré - Haubourdin, lycée Jean Perrin - Lambersart et lycée Louis Pasteur - Hénin Beaumont.

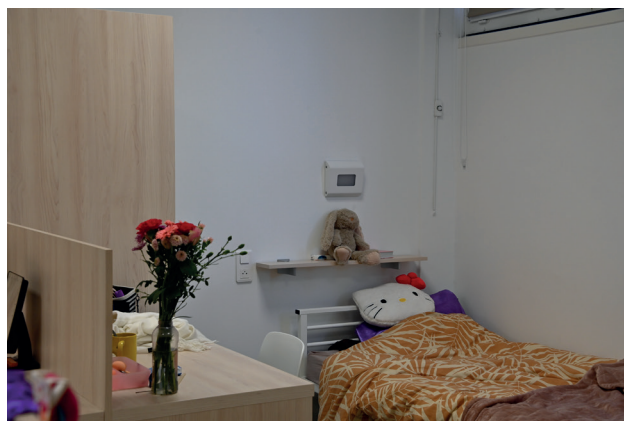
**Les internats orientés Culture :** collège Makeba - Lille et lycée Edgar Morin - Douai.

**Les internats orientés Nature :** lycée Gustave Eiffel - Armentières, lycée Gambetta Carnot - Arras et Internat Sud Artois.

**Les internats orientés Internat du Pro :** EREA Côte d'Opale - Calais, lycée professionnel Fernand Léger - Coudekerque Branche, lycée professionnel Malraux - Béthune et le réseau des 3 lycées de Montreuil sur mer.

**Les internats multi-thématiques :** collège Felix Del Marle - Aulnoye Aymeries, lycée Chasse Royale Valenciennes, lycée Sophie Berthelot - Calais et le réseau des 5 Lycées du district de St-Omer.

**6 Internats d'Excellence – Ruralité :** LPO Vauban à Aire-sur-la-Lys, LPO J de Forest à Avesnes-sur-Helpe, LPO C Claudel à Fourmies, LGT Dupleix à Landrecies, LPO E Woillez à Montreuil-sur-mer et LGT A Châtelet à Saint-Pol-sur-Ternoise



Les immersions sont facilitées pour susciter l'envie d'internat chez les élèves à travers des visites ou des nuits d'essai et afin de répondre aux besoins des familles des forfaits à la carte se développent (2 nuits par semaine, Quelques semaines, un trimestre...). Il s'agit de rendre concrète la promesse de l'internat du XXI<sup>ème</sup> siècle : un internat au service des ambitions des jeunes et qui répondent aux besoins de leurs familles. Le taux d'occupation académique est en hausse.

## → **Expérimentation de l'option santé**

L'académie de Lille expérimente pendant 5 ans une "option santé" pour les élèves de terminale générale, technologique (STL, ST2S) et professionnelle (baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne) scolarisés dans des lycées situés en déserts médicaux. L'objectif : encourager leur orientation vers les études de santé et favoriser leur retour dans leur région d'origine pour renforcer l'offre de soins. Quatre établissements sont concernés : Noordover à Grande-Synthe, Placide Courtois à Hautmont, Henri Darras à Liévin et Pierre Mendès-France à Saint-Pol-sur-Ternoise.

# Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens

## L'ESSENTIEL

Afin que chaque élève puisse comprendre, respecter et s'engager pour la République, l'action de l'académie se décline autour de 3 axes fondamentaux : veiller au respect des règles et des valeurs de la République et ne laisser aucune atteinte sans réponse ; accompagner tous les personnels dans la mise en

## LES CHIFFRES

- **95 %** des enseignants et 100 % des CPE de l'académie ont été formés grâce au plan national sur la laïcité (9 heures de formation, dont 3 en présentiel)
- **41** Formateurs interviennent dans les formations valeurs de la République et laïcité : 20 dans le 1<sup>er</sup> degré et 21 dans le 2<sup>d</sup> degré
- **100 %** des faits établissements portant sur les valeurs de la république, la laïcité, le racisme et l'antisémitisme ont été pris en charge en 2024-2025

### → **Un enseignement moral et civique renforcé**

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> les heures d'enseignement moral et civique sont clairement identifiées avec 30 minutes hebdomadaires pour chaque niveau, assurées par les professeurs d'histoire-géographie.

A la rentrée, les élèves de 4<sup>e</sup> comme ceux de 5<sup>e</sup>, pourront bénéficier de 18 heures annuelles consacrées à l'engagement à travers des projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable.

### → **Les classes et lycées engagés**

Depuis la rentrée 2023, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement. Les Classes et lycées engagés développent, au niveau de la classe de 2<sup>d</sup>e et de la première année de CAP, un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives s'inscrivant dans les actions éducatives et les enseignements quotidiens des lycées et, en tout

premier lieu, dans l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen.

À ce jour, 54 établissements sont labellisés ce qui concernent plus de 2 149 élèves.

### → **Des valeurs qui vivent au quotidien : l'engagement des élèves et des personnels**

Dans les établissements, les personnels se mobilisent au quotidien, que ce soit dans leur enseignement, l'encadrement des élèves ou des missions spécifiques de référent. Des référents laïcité appuient les chefs d'établissement pour les questions relatives à la laïcité. Des référents égalité entre les filles et les garçons sont chargés de diffuser une culture de l'égalité dans l'école à travers des actions éducatives, de la formation, de la mobilisation et des partenariats avec les associations. Des référents éducation au développement durable proposent et coordonnent les projets menés par les élèves pour favoriser la transition écologique.

Les élèves s'investissent pour que les valeurs vivent dans les écoles et établissements. Depuis la rentrée

2023, le label « classes et lycées engagés » valorise par exemple l'engagement de nombreux établissements. Les classes et lycées engagés développent, en classe de 2de et de première année de CAP, un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives s'inscrivant dans les actions éducatives et les enseignements quotidiens des lycées et, en tout premier lieu, dans l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen.

### Prix Dominique Bernard

Le 22 mai 2025 au Casino d'Arras, s'est tenue la cérémonie de remise du Prix Dominique Bernard, imaginé par Isabelle Bernard en partenariat avec l'académie. Ce prix littéraire, qui invite les élèves de l'arrageois à écrire une nouvelle avec ou sans l'accompagnement d'un auteur en résidence, célèbre la créativité, la littérature, la tolérance et l'expression artistique.

L'événement a rassemblé des élèves issus de 41 classes et a mêlé lectures, musique, danse, cirque et caricature. Parmi les participants figuraient Brigitte Macron, la caricaturiste Coco, des enseignants, chefs d'établissement, auteurs et représentants institutionnels. La cérémonie a ainsi mis en lumière



l'engagement des élèves et la richesse de leurs productions artistiques, valorisant la littérature et les valeurs républicaines dans les établissements de l'arrageois.

### → Faire respecter le principe de laïcité

L'équipe académique valeurs de la République (EAVR) accompagne les écoles et les établissements. Afin de répondre concrètement aux atteintes signalées ainsi qu'aux demandes de conseil, elle met en relation ses membres, un réseau de formateurs académiques VdR et le réseau de Référents laïcité en établissement (RLE).

L'EAVR reste mobilisée pour assurer le respect des règles en vigueur (notamment la loi de 2004 sur l'interdiction des ports de signes et tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse), protéger les élèves contre toute forme de prosélytisme, de pressions sur les croyances, de racisme et d'antisémitisme.

La déclinaison académique du plan de formation national à la laïcité lancé en 2021 s'achève. Les écoles et les établissements peuvent demander à bénéficier de formations de proximité.



Le 9 décembre l'académie se mobilisera autour des 120 ans de la loi de 1905

# Promouvoir la pratique du sport à l'École

## L'ESSENTIEL

Le sport à l'école continue de se renforcer à la rentrée 2025, avec pour objectif de développer la pratique physique de tous les élèves, dès le plus jeune âge. L'activité physique quotidienne se poursuit à l'école primaire, et l'EPS est pleinement mise en œuvre dès la maternelle. Le sport scolaire, les sections sportives et les partenariats avec les clubs locaux se développent.

Des tests d'aptitudes physiques seront proposés en 6<sup>e</sup> pour mieux accompagner les élèves.

Le programme Génération 2030 accompagnera les établissements engagés dans la promotion du sport.

## LES CHIFFRES

→ **326** sections sportives scolaires : **10 452** élèves dont **3 748** filles

→ **33** établissements sport-études : **496** élèves référencés à la RS 2024

→ **60 843** élèves licenciés à l'Union nationale du sport scolaire - UNSS - : dont **37,9 %** de filles

→ **36 816** élèves licenciés à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré - USEP

### → 30' APQ

Déployée depuis 2022, **la mesure des 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) se poursuit dans toutes les écoles primaires.** En complément de l'EPS, elle vise à renforcer le bien-être et la santé des élèves en intégrant des temps d'activité physiques variés dans la journée, les jours sans cours d'EPS. Ce dispositif souple, adaptable localement, mobilise la communauté éducative, les collectivités et les associations sportives. Des kits sportifs ont été distribués et des ressources comme les « Défis 30 APQ » ou l'Équipe de France des 30 minutes (150 sportifs de haut niveau mobilisés sur l'ensemble de la France) viennent soutenir les écoles. Il s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé et contribue à faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

### → Évaluation des qualités physiques des élèves de 6<sup>e</sup>

**NOUVEAUTÉS**

A la rentrée 2025, **une nouvelle évaluation des qualités physiques sera mise en place pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> dans les établissements volontaires.**

Cette initiative vise à mesurer l'endurance, la force musculaire et la vitesse des collégiens afin d'adapter les enseignements d'éducation physique et sportive à leurs besoins spécifiques. Plus qu'un simple bilan, cette évaluation s'inscrit dans une démarche de santé publique pour lutter contre la sédentarité croissante chez les jeunes et promouvoir un mode de vie actif. Les résultats permettront aussi d'éclairer les politiques éducatives au niveau des établissements et des territoires, tout en renforçant la motivation des élèves par une meilleure connaissance de leurs capacités physiques. Cette mesure, accompagnée de ressources pédagogiques et d'un dispositif d'information des familles, marque une étape importante dans la valorisation de l'activité physique au sein du système éducatif.

## → **Label Génération 2030**

A la suite du succès du label « Génération 2024 », dédié à la promotion du sport dans les établissements scolaires et à la création de liens entre le monde éducatif et sportif, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Sports et le Comité national olympique et sportif français annoncent la transformation de ce dispositif en « Génération 2030 ». Ce nouveau label accompagnera la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030 en valorisant l'engagement des écoles et établissements dans le développement de la pratique sportive pour tous, la participation à des événements sportifs nationaux et internationaux, ainsi que la promotion des valeurs olympiques et paralympiques. Un nouveau cahier des charges sera publié prochainement, et les premières labellisations « Génération 2030 » sont attendues dès la rentrée prochaine.

## → **Mutualisation des infrastructures sportives**

Afin de répondre à l'engouement sportif post-Paris 2024 et de pallier le manque d'équipements pour les clubs locaux, le ministère lance une expérimentation pour ouvrir les infrastructures scolaires aux associations sportives durant les temps où elles ne sont pas utilisées (soirées, week-ends). Cette initiative, déployée dans plusieurs académies dont celle de Lille, vise à optimiser l'usage des équipements existants, favoriser l'accès au sport pour tous et renforcer les liens entre le monde scolaire et associatif. Ce dispositif contribue ainsi à l'objectif national d'une pratique sportive accrue dès le plus jeune âge, au bénéfice de la santé et de la cohésion sociale.

## → **Le dispositif sport-études**

Le dispositif sport-études permet aux élèves engagés dans un parcours sportif de haut niveau de concilier exigences scolaires et entraînements.

Deux formules sont proposées :

- la classe sport-études, qui regroupe plusieurs élèves dans un même établissement pour créer une dynamique collective et pédagogique cohérente ;
- l'aménagement individuel, conçu sur mesure pour les élèves aux contraintes spécifiques ou isolés géographiquement.

A la rentrée 2025, 33 collèges et lycées de l'académie sont identifiés comme établissements «sport-études», assurant une couverture territoriale étendue.

- Collège Descartes Montaigne de Liévin
- Collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys
- Collège Guillemot de Dunkerque
- Collège Lavoisier de Lambersart
- Collège Georges Sand de Béthune
- Collège Eugène Thomas de Le Quesnoy
- Collège Arthur Rimbaud de Villeneuve d'Ascq
- Collège Voltaire de Wattignies
- Collège Pierre et Marie Curie de Tourcoing
- Collège Yvonne Abbas de La Madeleine
- Collège Les Dentelliers de Calais
- Collège André Streinger de Douai
- Lycée Henri Darras de Liévin
- Lycée Albert Châtelet de Douai
- Lycée Jean Perrin de Lambersart
- Lycée Condorcet de Lens
- Lycée Jean Bart de Dunkerque
- Lycée Blaringhem de Béthune
- Lycée Alfred Kastler de Denain
- Lycée Eugène Thomas de Le Quesnoy
- Lycée Ernest Couteaux de Saint-Amand
- Lycée Giroux Sannier de Saint-Martin-Boulogne
- Lycée Marguerite de Flandres de Gondcourt
- Lycée Leonard de Vinci de Calais
- Lycée Maxence Van Der Meersch de Roubaix
- Lycée Gambetta de Tourcoing
- Lycée André Malraux de Béthune
- Lycée du Noorderover de Grande-Synthe
- Lycée professionnel Henri Senez de Henin-Beaumont
- Lycée Beaupré d'Haubourdin
- Lycée privé Sainte Jeanne d'Arc d'Aulnoyes Aymeries
- Lycée Eugène Woillez de Montreuil (*labellisation RS 2025*)

## → **La journée nationale du sport scolaire**

L'édition 2025 de la JNSS se tiendra le 17 septembre 2025 sur le thème « Le plaisir d'abord ! ». Cet événement met à l'honneur les activités des associations sportives scolaires à travers des manifestations sportives, ludiques et éducatives organisées dans les écoles, collèges et lycées. L'objectif est de rassembler élèves, équipes éducatives, familles et monde sportif local autour des valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme.



### Les Olympiades UNSS des benjamins – Berck, 18 juin 2025

Près de 1 000 collégiens du Pas-de-Calais, licenciés UNSS ont participé à la 15<sup>e</sup> édition des Olympiades UNSS sur la plage de Berck. Une journée sportive, festive et inclusive, avec des épreuves variées : volleyball, athlétisme, handball, golf, course d'orientation. Toutes les équipes étaient mixtes et inclusives, intégrant des élèves en situation de handicap, dans l'esprit des Jeux de Paris 2024. 152 collégiens ont aussi pris part à l'organisation : arbitrage, accueil, gestion des scores. Un défilé d'ouverture a permis à chacun d'afficher les couleurs de son établissement. Un moment fort pour célébrer les valeurs du sport scolaire, dans un cadre exceptionnel.

### La JOP – 18 septembre 2025

Dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la Région académique Hauts-de-France, en partenariat avec l'association « La Chance aux Enfants », organise une journée dédiée aux valeurs olympiques et paralympiques. Cet événement se tiendra le jeudi 18 septembre 2025 à l'Arena Stade Couvert et au Parc Rollencourt de Liévin.

Destinée principalement aux élèves des collèges REP et REP+, cette journée offre une expérience sportive et festive unique, favorisant la découverte et la pratique de nombreuses disciplines : football, athlétisme, judo, escalade, danse, etc.

Cet événement encourage la pratique régulière du sport, favorise l'inclusion et transmet les valeurs d'excellence, d'amitié et de respect du mouvement olympique.

### → **Le sport et la santé : une priorité suivie dès l'entrée au collège**

L'académie de Lille s'inscrit dans la dynamique nationale visant à mieux prendre en compte la condition physique et le bien-être des élèves. Dès la rentrée 2025, les collèges volontaires pourront proposer à leurs élèves de 6<sup>e</sup> une évaluation des qualités physiques (endurance, force musculaire, vitesse), complétée par un questionnaire sur leurs pratiques sportives et leur ressenti. Ce dispositif, qui prolonge les 30 minutes d'activité physique quotidienne mises en place à l'école, permet

d'identifier les besoins spécifiques des élèves et de renforcer la prévention en matière de santé. Déjà expérimentée auprès de 2 011 élèves de l'académie (1 038 filles et 973 garçons), l'évaluation a révélé un niveau global de forme physique faible, avec des écarts qui se creusent dès 11-12 ans. Elle a également mis en évidence une proportion d'élèves dans le niveau « Fort » inférieure au référentiel national, ainsi qu'une prévalence élevée du surpoids et de l'obésité : 26 % chez les filles et 29 % chez les garçons. Ces constats confortent l'importance de développer la pratique sportive régulière, facteur essentiel de réussite scolaire, de santé et de bien-être.



# Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique

## L'ESSENTIEL

L'éducation au développement durable (EDD) permet aux élèves de comprendre les grands défis du 21e siècle à travers les enseignements, tout en les préparant à exercer une citoyenneté responsable et collective.

Dans l'académie, de nombreuses équipes s'engagent dans des projets ancrés dans les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

## LES CHIFFRES

→ **1 435** écoles et établissements labellisés E3D (École ou Établissement en démarche de développement durable)

→ **1 435** écoles et établissements labellisés E3D (École ou Établissement en démarche de développement durable)

→ **3 735** écoles et établissements élisent des éco-délégués, ambassadeurs du développement durable auprès de **754 759** élèves

### La labellisation E3D, un marqueur fort de l'engagement des écoles et établissements

Le label E3D (École ou Établissement en démarche globale de développement durable), porté par le ministère, valorise les écoles et établissements qui s'engagent dans une démarche collective et concrète en faveur du développement durable. Il fait de l'établissement un véritable lieu d'apprentissage global, en lien avec d'autres éducations transversales : l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.

De nombreuses actions sont menées dans ce cadre : tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, protection de la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, potagers...).

Au 1er juillet 2025, 1 435 écoles et établissements ont été labellisés dans l'académie, avec des niveaux d'engagement progressifs.

### → 2025, année de la mer

L'année de la Mer célèbre la richesse et l'importance des espaces marins dans notre quotidien, notre environnement et notre culture. À travers une programmation nationale, cette initiative portée par le ministère de l'Éducation nationale mobilise élèves, enseignants et citoyens autour d'un même objectif : comprendre, préserver et valoriser nos océans.

L'académie de Lille, dotée d'une façade maritime, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle valorise les actions déjà engagées sur le littoral et

saisit l'opportunité d'enrichir les partenariats et dispositifs existants.



Dans le cadre de l'Année de la Mer 2025, l'académie de Lille lance l'Académie de la Mer, initiative qui mobilise écoles, universités et acteurs territoriaux autour des enjeux maritimes et littoraux.

Elle vise à sensibiliser, former aux métiers de la mer, développer l'économie bleue et promouvoir les activités nautiques, en s'appuyant sur des dispositifs comme les aires marines éducatives, le Brevet d'initiation à la mer et Génération Mer 62.

Avec le soutien de Nausicaá et des partenaires locaux, le projet valorise le littoral des Hauts-de-France comme espace d'apprentissage et de découverte pour les élèves.

Nausicaa accueille plus de 20 000 élèves par ans et plus de 500 enseignants, pour partager son expertise sur le monde marin.

### → **Bi mer**

Lancé en 2021, le Brevet d'Initiation à la Mer (BI Mer) sensibilise les élèves de la 3ème aux classes préparatoires à la culture maritime et aux métiers de la mer. Déployé par le CMQe AVCPA ( Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques) en partenariat avec la Marine nationale et les établissements scolaires, il offre aux élèves des immersions et sorties pédagogiques. À la rentrée 2025, 11 nouveaux établissements rejoignent le dispositif. La formation des enseignants au CAEIMer (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'initiation à la Mer ) est renforcée, et un chargé de mission dédié assurera la coordination, le développement des partenariats et l'extension du réseau BI Mer, dans le cadre de la stratégie de l'académie « académie de la Mer ».

### → **Les aires éducatives, un dispositif citoyen qui relie la terre à la mer**

En place depuis 2016, les aires éducatives, initiées par l'Office Français de la Biodiversité, permettent aux élèves du cycle 3 de gérer collectivement un espace naturel (littoral, forêt, rivière, zone humide...) avec l'aide de leurs enseignants et d'un partenaire de l'éducation à l'environnement.

Ce dispositif citoyen, labellisé Aire marine éducative (AME) ou Aire terrestre éducative (ATE), place les élèves au cœur des décisions via un « conseil des enfants », favorisant ainsi leur engagement éco-citoyen.

Dans l'académie de Lille :

- 29 aires marines (15 écoles, 11 collèges, 1 EREA, 2 IME)
- 23 aires terrestres (17 écoles, 4 collèges, 2 lycées)
- 3 aires fluviales (3 collèges)

Un dispositif concret qui relie les jeunes à leur environnement, entre biodiversité, culture et responsabilité.

### → **Un programme de sciences participatives : Plastique à la loupe**

« Plastique à la loupe » engage collégiens et lycéens dans une démarche de sciences participatives, en les mobilisant pour collecter et analyser les plastiques (macro, méso, micro) retrouvés sur les plages et berges de France métropolitaine.

L'objectif est de contribuer à une base de données scientifique inédite sur la pollution plastique.

Le projet est porté par la Fondation Tara Océan, avec le soutien du CEDRE et du laboratoire CNRS de Banyuls-sur-Mer.

Dans l'académie, 21 établissements sont engagés dans cette initiative : 11 collèges et 10 lycées.



### → **Le dispositif « Appel des Pôles »**

Le dispositif « L'Appel des Pôles », mené en partenariat avec l'association Le Cercle Polaire, invite les collégiens et lycéens à explorer les spécificités et problématiques liées aux régions polaires, avec l'appui de leurs enseignants.

Ce travail pédagogique est enrichi par l'intervention de chercheurs ou d'experts du monde polaire.

Dans l'académie de Lille, 4 lycées sont engagés dans le programme : le lycée Robespierre à Arras, lauréat du prix académique Appel des Pôles 2025 ainsi que le lycée professionnel du Détroit à Calais.

# Le parcours d'éducation artistique et culturelle

## L'ESSENTIEL

Les parcours éducatifs sont un levier essentiel pour faire vivre les valeurs de l'École de la République, développer les compétences transversales, favoriser l'engagement de tous et promouvoir l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle de qualité.

## LES CHIFFRES

- 17 contrats locaux d'éducation artistique
- 12 territoires labellisés 100 % EAC
- 68 % des écoles du Nord et 61 % de celles du Pas-de-Calais ont mené au moins une action EAC
- 98 % des EPLE du Nord et 100 % de ceux du Pas-de-Calais ont mené au moins une action EAC
- 786 professeurs référents Culture dans l'académie de Lille
- 53 structures bénéficient d'un professeur missionné.
- 65 % des élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, publics et privés, ont bénéficié d'au moins une action Pass Culture
- 72 % des écoles et établissements ont mis en œuvre au moins une action EAC

### → 100 % EAC – Labellisation des écoles

Expérimentée en 2023-2024 dans le Nord, la labellisation des écoles « 100 % EAC » a été généralisée à l'ensemble de la région académique.

Elle se décline en trois niveaux :

- Niveau 1 – Engagé : engagement dans la démarche ;
- Niveau 2 – Confirmé : implication soutenue ;
- Niveau 3 – Expert : expertise reconnue.

En 2025, 693 écoles ont été labellisées, soit 15 % des écoles de la région académique : 334 dans le Nord et 135 dans le Pas-de-Calais (16,5 % des écoles de l'académie).

Une nouvelle campagne de labellisation sera proposée en 2025-2026.

### → 100 % EAC – Le pass Culture

Plébiscitée par les équipes éducatives, la part collective du pass Culture permet aux élèves de la 6<sup>e</sup>

à la Terminale, notamment les plus éloignés de l'offre culturelle, de participer à des activités artistiques et culturelles.

Une enveloppe totale de 72 millions d'euros est allouée au pass Culture pour l'année 2025. À la rentrée, 15,2 millions d'euros seront répartis entre les établissements afin de poursuivre ces actions culturelles.

Dans l'académie de Lille, 97 % des établissements du Nord et 100 % de ceux du Pas-de-Calais ont bénéficié de cette mesure.

### → **100 % EAC - L'offre des établissements de l'académie**

L'académie propose une large palette d'enseignements artistiques adaptés aux différents niveaux et profils des élèves. On y compte 35 classes à horaires aménagés, réparties principalement entre la musique (22 classes), le théâtre (4), les arts plastiques (6), la danse (1) et le cinéma audiovisuel (2).

En outre, 65 spécialités artistiques sont proposées, couvrant les arts plastiques, le cinéma audiovisuel, la musique, le théâtre, l'histoire des arts et la danse.

Enfin, les établissements offrent 155 options artistiques, allant des arts plastiques au cinéma audiovisuel, théâtre, musique, histoire des arts, danse et arts du cirque, permettant aux élèves de s'engager pleinement dans des pratiques culturelles variées.

### **Le Festival Archipels en Sambre-Avesnois**

Dans le domaine des arts et de la culture, le territoire du pacte SAT (Sambre-Avesnois-Thiérache) s'est structuré autour du Pôle de cultures actuelles (PCA) d'Aulnoye-Aymeries, soutenu par l'Agglomération de Maubeuge-Val-de-Sambre. Pour fédérer et soutenir les initiatives culturelles locales, l'association Territoire Sonore a été créée, présidée par le proviseur de la cité scolaire Duplex de Landrecies. Cette association a accompagné la première édition du Festival Archipels, proposée cette année à l'ensemble des écoles, collèges et lycées du bassin Sambre-Avesnois. Les 12 et 13 mai 2025, la salle de spectacle du Pôle de cultures actuelles a accueilli les élèves impliqués dans ces « îlots culturels » que constituait le festival, pour une présentation de leurs créations artistiques : danse, mime, théâtre, lecture à voix haute, vidéo... La musique a pris une place importante, offrant une grande variété de formes, de la chorale à la musique assistée par ordinateur, en passant par des solos.

Au total, plus de 1 000 élèves issus de 7 collèges et 18 écoles du territoire ont pu se produire devant leurs familles venues les encourager.

## Contact presse

Aude Vancauwenberghe

**Service communication**

**Rectorat de l'académie de Lille**

144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 60 77

[ce.communication@ac-lille.fr](mailto:ce.communication@ac-lille.fr)